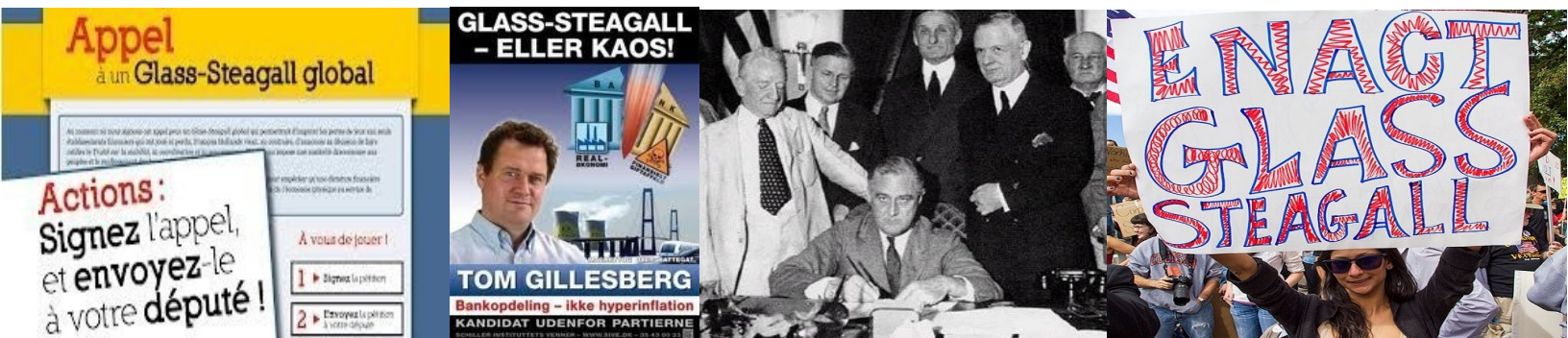
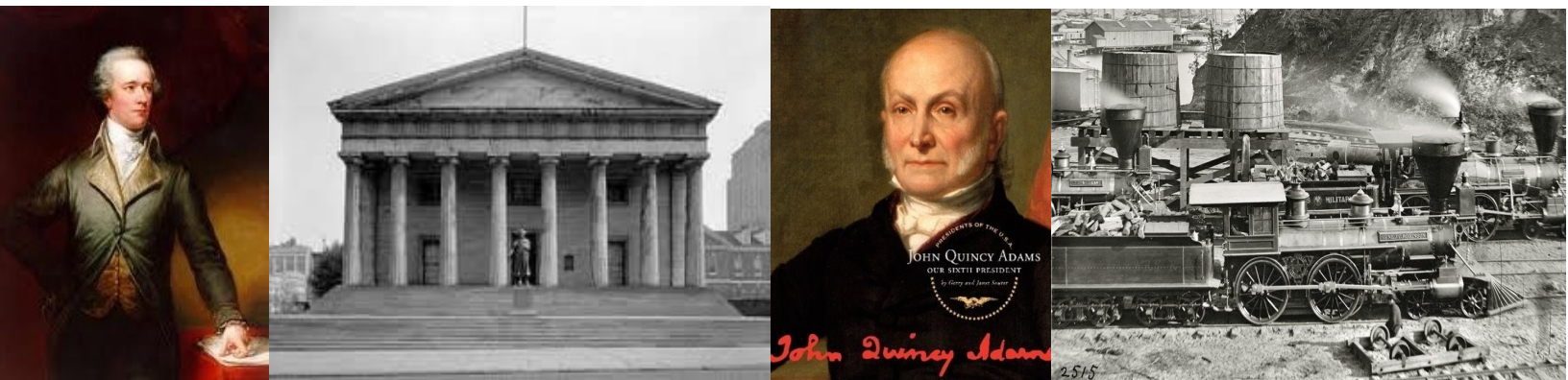


POUR UNE RELANCE DE L'ÉCONOMIE PHYSIQUE:



Un système Glass-Steagall, une Banque nationale,



NAWAPA et autres grands projets



Table des matières

Introduction

Lettre ouverte aux parlementaires canadiens

I. Glass-Steagall

La proposition de loi HR 129 Le texte du projet de loi rétablissant Glass-Steagall !

Glass-Steagall au Congrès des États-Unis (situation au 22 avril 2013)

Glass-Steagall au niveau des États (situation au 22 avril 2013)

Représentant Walter Jones : 'Sans Glass-Steagall, le monde n'a aucune chance'

Canada : Appel à un Glass-Steagall global

Mobilisation internationale pour Glass-Steagall

Conférence internationale de l'Institut Schiller

Résolution : 'Ou bien le Glass-Steagall, ou bien le chaos et le génocide'

Glass-Steagall : Tour du monde des projets législatifs

Les plans de confiscation des dépôts (bail-in)

Les canadiens découvrent les plans de confiscation des dépôts (bail-in)

Comment la Troïka va mettre la main sur vos dépôts bancaires

Zone euro : sans Glass-Steagall, la spoliation des dépôts deviendra la règle

II. Une Banque nationale

De Alexander Hamilton à Lyndon LaRouche : une proposition de projet de loi pour rétablir le crédit productif public

III. NAWAPA

La mise en oeuvre

Introduction

Lettre ouverte aux parlementaires canadiens

Introduction

Lettre Ouverte aux Parlementaires Canadiens

1er août 2012

Existe-t-il toujours, aujourd'hui en politique, de ces rares individus qui, contre vents et marées, ont le courage et la sagesse de se tenir debout au-dessus de l'opinion populaire de leur époque ? Des hommes et femmes qui, selon l'expression de Gabriel Hanotaux « sont en mesure de saisir, de prolonger et de réaliser les aspirations des générations actuelles,...de les arracher à l'étreinte du siècle qui les étouffe et de les lancer en avant quand elles hésitent ? »

Les divers sommets des chefs d'État de la région transatlantique n'ayant rien résolu, c'est désormais l'ensemble des nations qui risquent de sombrer dans le chaos et d'être englouties dans la tempête financière qui continue de faire rage et de s'étendre.

Le refus de nos élites politiques d'agir de façon décisive contre la finance folle fait également augmenter le risque que les « *Canons d'Août* » se fassent à nouveau entendre non seulement au Proche-Orient, [1] mais également en Asie.

Parce qu'une fois la mèche allumée la poudrière proche-orientale exploserait, et les « stratèges utopistes » associés aux oligarques de « la City » étendraient le conflit à ceux qu'ils identifient comme étant une menace à leur hégémonie : les géants asiatiques.

Selon la logique des « Docteurs Folamour » à [Londres et à Washington](#), la Russie et la Chine plieront les premiers devant un « nuclear chicken game » ou devant toute autre démonstration de force nucléaire et négocieront des concessions importantes.

Mais voici qu'une importante faction de l'establishment britannique choisit la journée où les États-Unis célèbrent leur « *Independence Day* » pour lancer aux Américains une bouée de sauvetage !

Lyndon LaRouche, l'économiste américain à l'origine de la campagne internationale pour rétablir le Glass-Steagall Act de 1933, a répondu, dès le lendemain, de la façon suivante :

*« Il semble bien qu'une importante faction en Angleterre ait soudainement choisi la journée du 4 juillet **pour présenter une proposition d'urgence qui pourrait bien devenir une opération de sauvetage de dernier recours** du monde transatlantique, actuellement au bord de l'abîme en raison de la pire crise économique de l'histoire de l'Europe moderne.*

« Si cette tentative devait réussir, les mesures envisagées doivent être mises en œuvre immédiatement. J'estime qu'un changement de cap comme celui entamé hier peut-être le socle nécessaire permettant de protéger la planète de la plus grande menace de l'histoire moderne. Les mesures nécessaires doivent être appliquées immédiatement, mais suivant un mode et une séquence très précises.

*« Il s'avère que les options disponibles dans ce moment tragique de notre histoire, ne sont pas en contradiction avec le **lancement d'une véritable réforme de type Glass-Steagall**, mais une telle tâche ne peut être entreprise par la grande majorité des responsables gouvernementaux et financiers au pouvoir aujourd'hui. La pensée dominante dans ces milieux et les institutions académiques qui leur sont associées ne peuvent que nous conduire à un désastre imminent et irréparable. Mes qualifications dans ce domaine sont uniques. Un système de valeurs entièrement nouveau doit être adopté : il faut suspendre la pratique du monétarisme, la remplacer par un système de valeurs physico-productives, et ceci très rapidement*

« Les arguments avancés hier dans certaines sections de la presse britannique montrent qu'une issue est possible, et que certains cercles opérant depuis Londres et ailleurs sont suffisamment intelligents pour reconnaître la nature essentielle de la réforme qui doit être immédiatement mise en œuvre... »

Menacée de tout perdre, Londres se résout au Glass-Steagall Act

Face à la menace de tout perdre que lui font courir les éléments les plus irrationnels de la finance folle, ces puissants intérêts Londoniens ont décidé de liquider certaines banques de « la City », et de rejeter les réformes monétaires comme

celle proposée par la Commission Vickers en Angleterre, le « *ring fencing* », et la « *règle de Volcker* » aux États-Unis, toutes deux jugées insuffisantes.

Comme le rapportait le bimensuel *Nouvelle Solidarité* : « Depuis le 4 juillet, les appels en faveur du Glass-Steagall de Roosevelt, venant de l'élite financière britannique se multiplient : c'est devenu la ligne de conduite du *Financial Times*, le plus important quotidien de la *City* de Londres ; de **Lord Myners**, ancien Secrétaire aux services financiers sous **Gordon Brown**, directeur au fonds d'investissement RIT Capital Partners de **Lord Jacob Rothschild** et éditeur des quotidiens *The Guardian* et *The Observer* ; et de **Peter Hambro**, un magnat de l'or et l'un des héritiers de la célèbre dynastie bancaire anglo-danoise Hambros Bank ! » [Voir la liste complète dans [Financial Watch](#)]

Si le passage d'une législation de type Glass-Steagall en venait à être votée par une majorité des pays du G8, cela arrêterait immédiatement les opérations de sauvetages bancaires pour les banques qui ont spéculé et perdu. Les banques dites « universelles » seraient scindées en deux et les gouvernements ne seraient tenus de protéger que les banques traditionnelles de dépôt et de crédit. Cela ne réglerait pas la crise économique, mais empêcherait que l'hyperinflation prenne son envol et jette nos populations dans le sang et la boue.

Pour régler la pire crise économique de l'histoire, il nous faut immédiatement faire suivre la politique du Glass-Steagall global, par deux autres mesures complémentaires :

Les trois mesures interdépendantes nécessaires pour assurer la survie et le développement du Canada :

Une loi « Glass-Steagall » : Aux États-Unis un projet de loi (*H.R.1489- The Return to Prudent Banking Act*) [2] a été introduit au Congrès par la Représentante Marcy Kaptur (D.OH). Notre mouvement associé aux États-Unis, le *LaRouche Political Action Committee (LPAC)*, est présentement en pleine mobilisation nationale pour créer le soutien nécessaire qui permettra l'adoption de ce projet de loi effaçant de fait la bulle financière internationale.

Au Canada, le Parlement doit rejeter le modèle de banque universelle qu'il a autorisé par diverses législations entre 1986 et 1987 et revenir au principe des quatre piliers.

Les banques commerciales doivent être protégées par l'État tandis que les banques d'investissement doivent se charger elles-mêmes de mettre de l'ordre dans leurs bilans sans que les contribuables soient mis à contribution, ce qui veut dire, en pratique, que des milliers de milliards de créances et de titres toxiques devront être annulés, même si cela provoque l'insolvabilité des banques.

2) La deuxième mesure d'urgence est la création, soit d'une institution de crédit public semblable à celle qui a été utilisée par Roosevelt pour financer son New Deal, la **Reconstruction Finance Corporation** [3] ou, mieux encore, la création d'une banque d'État, modelée sur la banque créée par Alexandre Hamilton, la **First National Bank of the United States** . [4]

3) Troisièmement, il nous faudra créer des millions d'emplois productifs en construisant, par le biais de nouvelles institutions nationales de crédit public, les composantes pancanadiennes du grand projet d'infrastructure à l'échelle continentale que représente **l'Alliance Nord-américaine pour l'eau et l'énergie (NAWAPA)**. [5]

Un projet capable d'augmenter de façon quantitative et qualitative nos ressources hydrologiques et énergétiques. En appliquant les principes de l'économie physique, nous rejetons la logique de l'ALÉNA qui engendre inégalités et injustices, et adressons les besoins socio-économiques réels des citoyens Canadiens, Américains et Mexicains dans le respect de la souveraineté des trois pays.

L'Alliance Nord-américaine pour l'eau et l'énergie (NAWAPA) se définit comme un projet d'infrastructure d'envergure continentale capable de satisfaire les critères ci-hauts mentionnés. Le projet prend comme point de départ l'idée de capter une partie de la pluviométrie abondante de l'Alaska et du Yukon pour l'acheminer vers d'autres régions du Canada, des États-Unis et du Mexique souffrant de pénuries.

NAWAPA remplira sa promesse de fournir des millions d'emplois productifs pour toute une génération de jeunes adultes qui, pour une large part, ne sont pas qualifiés et se définissent eux-mêmes comme une « no future generation ». Ce sont pourtant ces jeunes générations montantes qui sont notre plus précieuse ressource — il nous faut tout mettre en œuvre pour que l'on puisse développer une génération de jeunes travailleurs qualifiés sans lesquels aucune économie ne pourrait survivre.

Avec la réalisation du projet NAWAPA, l'humanité prendra en main sa propre évolution et celui de son environnement au

lieu d'être assujettie aux caprices de la nature et des conditions locales.

Construire NAWAPA ravivera un optimisme scientifique et technologique dans la nation, autant chez les jeunes que chez les moins jeunes. À travers ce grand chantier NAWAPA, le Canada deviendra un exemple vivant pour d'autres peuples et nations qui s'en inspireront pour réaliser leurs propres objectifs de développement. Un exemple dont l'humanité aujourd'hui en péril a terriblement besoin.

[1] « [Les militaires à Nerobama : pas de guerre avec l'Iran](#) » et aussi [Dempsey stands firm against nuclear war : again rules out military action against Syria](#)

[2] [Le projet de loi H.R.1489](#)

[3] [voir la vidéo \(avec sous-titrage en français\) sur le RFC](#)

[4] [Alexander Hamilton : une question de principe](#)

[5] [NAWAPA XXI Report](#)

I. Glass-Steagall

La proposition de loi HR 129 Le texte du projet de loi rétablissant Glass-Steagall !

Glass-Steagall au Congrès des États-Unis (situation au 22 avril 2013)

Glass-Steagall au niveau des États (situation au 22 avril 2013)

Représentant Walter Jones : 'Sans Glass-Steagall, le monde n'a aucune chance'

Canada : Appel à un Glass-Steagall global

Mobilisation internationale pour Glass-Steagall

Conférence internationale de l'Institut Schiller

Résolution : 'Ou bien le Glass-Steagall, ou bien le chaos et le génocide'

Glass-Steagall : Tour du monde des projets législatifs

Les plans de confiscation des dépôts (bail-in)

Les canadiens découvrent les plans de confiscation des dépôts (bail-in)

Comment la Troïka va mettre la main sur vos dépôts bancaires

Zone euro : sans Glass-Steagall, la spoliation des dépôts deviendra la règle

La proposition de loi HR 129

Le texte du projet de loi rétablissant Glass-Steagall !

Comme nous l'avons annoncé [le 5 janvier](#), les députés démocrate et républicain Marcy Kaptur et Walter Jones ont déposé au Congrès américain une proposition de loi rétablissant la séparation totale entre banques de dépôts et banques d'affaires et de marché. Pour ceux qui ne croient que ce qu'ils voient ou qui voudraient instaurer une véritable séparation en France, voici la traduction française de « HR 129 » ressuscitant le Glass-Steagall de Franklin Roosevelt.

La partie (4) de la Section 2 et l'ensemble de la Section 3 (essentiellement techniques) ne sont pas traduites. Pour la version complète, se référer à l'originale sur le site de la [Library of Congress](#) . Vous pouvez télécharger la version française au [format .pdf ici](#).

113ème CONGRÈS

1ère Session

H. R. 129

Relative à l'abrogation de certaines dispositions de la loi Gramm-Leach-Bliley et au rétablissement de la séparation entre banques de détail et sociétés de services d'investissement, comme stipulé dans la loi bancaire de 1933, la « loi Glass-Steagall », et pour d'autres objectifs.

À LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

le 3 janvier 2013

Mme KAPTUR (pour elle-même et M. JONES) ont introduit la proposition de loi suivante ; qui a été soumise à la Commission des services financiers.

PROPOSITION DE LOI

Pour abroger certaines dispositions de la loi Gramm-Leach-Bliley et rétablir la séparation entre banques de détail et sociétés de services d'investissement, comme stipulé dans la loi bancaire de 1933, la « loi Glass-Steagall », et pour d'autres objectifs.

Que soit promulgué par le Sénat et la Chambre des représentants des États-Unis d'Amérique assemblés en Congrès,

SECTION 1. TITRE COURT.

Cette loi peut être citée comme la « Loi de 2013 pour un retour à une activité bancaire prudente ».

SEC. 2. GLASS-STEAGALL RÉTABLI.

(a) Un mur entre banques de détail et sociétés de services d'investissement rétabli - La section 18 de la Loi relative à l'assurance fédérale des dépôts (12 U.S.C. 1828), telle qu'amendée par la section 615(a) de la loi Dodd-Frank relative à la réforme de Wall Street et à la protection des consommateurs, est amendée en ajoutant à la fin la sous-section suivante :

« (aa) Limitations sur les affiliations concernant les activités de vente de titres -

« (1) INTERDICTION DE TOUTE AFFILIATION ENTRE ÉTABLISSEMENTS DE DÉPÔT ASSURÉS ET BANQUES D'INVESTISSEMENT OU SOCIÉTÉS FINANCIÈRES - Un établissement de dépôt assuré [1] ne peut être ou ne peut devenir une filiale d'aucune société de courtage ou de négoce, de conseil en investissement, de société d'investissement, ou d'aucune autre société principalement engagée dans l'émission, la mise sur le marché, la garantie, la vente publique, ou la distribution en gros ou au détail ou par participation intermédiaire d'actions, de bons, d'obligations, de notes ou autres titres.

« (2) INTERDICTION AUX CADRES, DIRECTEURS OU EMPLOYÉS DE SOCIÉTÉS DE SERVICES D'INVESTISSEMENT DE SIÉGER AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENTS DE DEPOT -

« (A) EN GENERAL - Un individu qui est cadre, directeur, associé ou employé de quelque société de courtage ou de négoce, de conseil en investissement, de société d'investissement que ce soit, ou de quelque autre société principalement engagée dans l'émission, la mise sur le marché, la garantie, la vente publique, ou la distribution en gros ou au détail ou par participation intermédiaire d'actions, de bons, d'obligations, de notes ou autres titres, ne peut être en même temps cadre, directeur, employé ou au service sous toute autre forme que ce soit d'un établissement de dépôt assuré.

« (B) EXCEPTION - Le sous-paragraphe (A) ne s'appliquera pas au service par tout individu qui serait autrement prohibé par ce sous-paragraphe, si une agence bancaire fédérale appropriée déterminait par réglementation que pour un nombre limité de cas ce service par un tel individu comme cadre, directeur, employé ou toute autre forme d'affiliation d'une institution de dépôt assurée n'influencerait pas de manière indue les choix d'investissement des établissements de dépôt ou les avis qu'elles fournissent à leurs clients.

« (C) CESSATION DU SERVICE - Soumis aux conditions du sous-paragraphe (B), tout individu décrit dans le sous-paragraphe (A) qui, à la date de promulgation de la Loi de 2013 pour un retour à une activité bancaire prudente, sert comme cadre, directeur, employé ou toute autre forme d'affiliation à un établissement de dépôt assuré mettra fin à cette activité dès que possible après la date de promulgation et au plus tard dans les 60 jours après cette date.

« (3) CESSATION DE L'AFFILIATION EN COURS -

« (A) DÉNOUEMENT ORDONNÉ DE L'AFFILIATION EN COURS - Toute affiliation d'un établissement de dépôt assuré à toute société de courtage ou de négociation, de conseil en investissement, de société d'investissement, ou toute autre société à la date de promulgation de la Loi de 2013 pour un retour à une activité bancaire prudente qui est prohibée par le paragraphe (1) cessera dès que possible et au plus tard dans les 2 ans après cette date.

« (B) CESSATION PRÉMATURÉE - L'agence bancaire fédérale appropriée peut, après audition, mettre fin à tout moment au droit accordé par le paragraphe précédent de continuer l'affiliation jusqu'à la fin de la période définie par ledit paragraphe si l'agence détermine qu'au regard de l'objectif de cette sous-section et de la Loi de 2013 pour un retour à une activité bancaire prudente, une telle action est nécessaire afin de prévenir une concentration indue de ressources, une concurrence diminuée ou injuste, des conflits d'intérêt, ou des pratiques bancaires malsaines et qu'elle est dans l'intérêt général.

« (C) PROLONGATION - Sujet à détermination selon le paragraphe (B), une agence bancaire fédérale appropriée peut prolonger la période de 2 ans citée dans le sous-paragraphe (A) d'une période de 6 mois renouvelable si l'agence juge qu'une telle extension ne causera pas de préjudice à l'intérêt général, mais la durée totale des extensions ne pourra excéder 1 an.

« (4) DEFINITIONS- (...)

SEC. 3. DISPOSITIONS CONCERNANT L'ABROGATION DE LA LOI GRAMM-LEACH-BLILEY.

(...)

SEC. 4. RAPPORTS AU CONGRÈS.

(a) Rapports exigés - Chaque fois que le Conseil des gouverneurs du Système de la réserve fédérale, le Contrôleur de la monnaie ou toute autre agence bancaire fédérale appropriée rend une décision ou décide d'une prolongation selon les sous-paragraphes (B) ou (C) ou paragraphe (2) ou (3) de la section 18 (aa) de la loi fédérale sur les dépôts (telle qu'ajoutée par la section 2 (a)) ou les sous-paragraphes (B) ou (C) de la sous-section (a)(2) ou (b)(2) de la section 3, selon le cas, le Conseil, le Contrôleur, ou l'agence devra soumettre sans délai un rapport de ces décisions au Congrès.

(b) Contenu - Chaque rapport soumis au Congrès selon la sous-section (a) devra contenir une description détaillée des raisons ayant conduit à la prise de telles décisions.

[1] Note du traducteur : Les « établissements de dépôt assurés » sont ceux qui relèvent de la FDIC, l'agence fédérale responsable d'assurer les dépôts jusqu'à une limite supérieure préétablie.

Glass-Steagall au Congrès des Etats-Unis (situation au 22 avril 2013)

**Chambre
des Représentants**

H.R.129 : le texte voir: <http://www.comiterepubliquecanada.ca/article2619.htm>

Nombre de co-parrains
au 22 avril 2013 : **56**

Sénat

Aucune proposition de loi n'a
encore été introduite au Sénat,
bien que des discussions soient
en cours.

Glass-Steagall au niveau des Etats (situation au 22 avril 2013)

Nom de l'Etat

Chambre

Action

Rhode Island

**Chambre
des représentants**

Proposition introduite en mars 2013
Proposition adoptée

Sénat

Proposition introduite en janvier 2013
Proposition adoptée

Montana

**Chambre
des représentants**

Proposition introduite en janvier 2013
Proposition adoptée

Sénat

Proposition introduite en janvier 2013
Proposition adoptée

Virginie

**Chambre
des représentants**

Proposition introduite
Proposition adoptée

Sénat

Proposition introduite en janvier 2013
Proposition adoptée

Kentucky

**Chambre
des représentants**

Proposition introduite
Proposition adoptée

Sénat

Proposition introduite en janvier 2013
Proposition adoptée

Pennsylvanie

**Chambre
des représentants**

Proposition introduite en janvier 2013
Proposition adoptée

Sénat

Proposition introduite en janvier 2013
Proposition adoptée

Maryland

**Chambre
des représentants**

Proposition introduite en février 2013
Proposition adoptée

Sénat

Proposition introduite en janvier 2013
Proposition adoptée

Dakota du Sud

**Chambre
des représentants**

Proposition introduite en février 2013
Proposition adoptée le 28 février 2013

Sénat

Proposition introduite en février 2013
Proposition adoptée le 26 février 2013

Virginie occidentale	Chambre des représentants Sénat	Proposition introduite en février 2013 ☒ Proposition adoptée <input type="checkbox"/> Proposition introduite <input type="checkbox"/> Proposition adoptée <input type="checkbox"/>
Alabama	Chambre des représentants Sénat	Proposition introduite en février 2013 ☒ Proposition adoptée <input type="checkbox"/> Proposition introduite <input type="checkbox"/> Proposition adoptée <input type="checkbox"/>
Washington	Chambre des représentants Sénat	Proposition introduite <input type="checkbox"/> Proposition adoptée <input type="checkbox"/> Proposition introduite en mars 2013 ☒ Proposition adoptée <input type="checkbox"/>
Maine	Chambre des représentants Sénat	Proposition introduite en mars 2013 ☒ Proposition adoptée le 9 avril 2013 ☒ Proposition introduite en mars 2013 ☒ Proposition adoptée le 4 avril 2013 ☒
Hawaï	Chambre des représentants Sénat	Proposition introduite en mars 2013 ☒ Proposition adoptée <input type="checkbox"/> Proposition introduite <input type="checkbox"/> Proposition adoptée <input type="checkbox"/>
Mississippi	Chambre des représentants Sénat	Proposition introduite en avril 2013 ☒ Proposition adoptée <input type="checkbox"/> Proposition introduite <input type="checkbox"/> Proposition adoptée <input type="checkbox"/>
Minnesota	Chambre des représentants Sénat	Proposition introduite en avril 2013 ☒ Proposition adoptée <input type="checkbox"/> Proposition introduite <input type="checkbox"/> Proposition adoptée <input type="checkbox"/>
Caroline du Nord	Chambre des représentants Sénat	Proposition introduite en avril 2013 ☒ Proposition adoptée <input type="checkbox"/> Proposition introduite <input type="checkbox"/> Proposition adoptée <input type="checkbox"/>
Indiana	Chambre des représentants Sénat	Proposition introduite en avril 2013 ☒ Proposition adoptée le 11 avril ☒ Proposition introduite <input type="checkbox"/> Proposition adoptée <input type="checkbox"/>
Colorado	Chambre des représentants Sénat	Proposition introduite <input type="checkbox"/> Proposition adoptée <input type="checkbox"/> Proposition introduite en avril 2013 ☒ Proposition adoptée <input type="checkbox"/>

Quelques déclarations de personnalités en soutien à Glass-Steagall :

Ramsey Clark, ancien ministre de la Justice des États-Unis

« J'ajoute par la présente mon nom en soutien à la proposition de loi H.R. 129, co-parrainée par les députés Marcy Kaptur (D-OH), et Rep. Walter Jones (R-NC), et intitulée : 'Loi de retour à la prudence bancaire.' »

La sénatrice Maria Cantwell réitère son appel à Glass-Steagall

« J'aimerais certainement revenir à Glass-Steagall et séparer les banques commerciales des banques d'investissement. Et je voudrais également recouvrer les ressources se trouvant dans ces banques et le diriger vers la formation à l'emploi et l'éducation. »

Thomas Hoenig, membre du Conseil de la Federal Deposit Insurance Corp

« Si nous ne faisons pas ces changements, je pense que nous sommes condamnés à répéter les erreurs du passé. »
« Lorsque nous mêlons les activités de banques commerciales avec les activités hautement risquées des traders, vous augmentez le risque global et vous ouvrez la porte à de nouveaux problèmes. »

Richard Fisher, Président de la Réserve fédérale de Dallas

« Seules les opérations plus modestes des banques commerciales – et pas celle des filiales cachées ou des sociétés mères – bénéficieraient de la protection accordée par l'agence fédérale d'assurance des dépôts et de la fenêtre d'escompte de la Réserve fédérale. »

Liam Halligan, économiste-en-chef de Prosperity Capital Management à Londres

« La bataille pour Glass-Steagall n'est pas encore terminée, des deux côtés de l'Atlantique. Loin de là. Nous pouvons seulement espérer qu'il ne faudra pas un autre krach pour forcer nos gouvernements à entendre raison. »

Robert Reich, Professeur à l'Université de Berkely, ancien ministre du Travail des États-Unis

« Egalement inclus dans cette proposition – de manière à s'assurer que notre futur n'est pas menacé par un autre effondrement de Wall Street – serait une résurrection de Glass-Steagall et une limitation de la taille des plus grosses banques. »

Le député Collin Peterson (D-MN) regrettes d'avoir voté l'abrogation de Glass-Steagall

« L'autre chose pour laquelle j'ai votée et qui a été très mauvaise est l'abrogation de Glass-Steagall. Nous n'aurions jamais du faire cela et je me suis fait avoir. Vous savez, si Glass-Steagall était de retour, il n'y aurait plus de problème (...) vous mettez les contribuables en danger. »

Andrew Haldane, Directeur exécutif de la Banques d'Angleterre pour les questions de stabilité financière ; membre du Conseil de politique financière

« Comparons la réponse des législateurs aux deux plus grande crises du siècle dernier – la Grande dépression et la Grande récession. La Grande dépression a donné naissance à la Loi Glass-Steagall (1933) – peut-être la loi financière la plus importante du 20ème siècle. Elle ne faisait que 37 pages. Plus récemment, la Grande récession a donné naissance à la Loi Dodd-Frank (2010). Elle totalise 848 pages ou 20 fois Glass-Steagall. Une fois complété, Dodd-Frank pourrait totaliser 30 000 pages de réglementation. »

Conférence internationale de l'Institut Schiller, Frankfurt le 13-14 avril

Walter Jones : sans Glass-Steagall, le monde n'a aucune chance

Message vidéo de Walter Jones, député républicain à la Chambre des représentants des États-Unis, à la conférence de l'Institut Schiller des 13 et 14 avril à Flörsheim-am-Main en Allemagne et dédiée à la création d'un nouveau paradigme pour sauver la civilisation.

Bonjour,

Mon nom est Walter Jones et je représente la 3e circonscription électorale de Caroline du Nord au Congrès des États-Unis. C'est un honneur pour moi de pouvoir m'adresser à vous tous qui participez à la conférence de l'Institut Schiller. Ceci est très important, critique même.

Le titre de votre conférence est « Arriver à la liberté par la nécessité : la dernière chance pour l'humanité ». La raison pour laquelle j'ai été invité à m'adresser à vous, est que je suis le député républicain à la Chambre des représentants des États-Unis qui a rejoint la démocrate Marcy Kaptur dans l'effort de rétablir la loi Glass-Steagall. A mon humble avis, il s'agit là de l'un des projets de loi les plus importants en débat actuellement à la Chambre des représentants, et bientôt au Sénat, si nous voulons rétablir la santé mentale dans les marchés financiers.



Walter Jones

Il n'y a aucune chance pour le monde de s'en sortir si nous ne rétablissons pas l'intégrité des marchés financiers. Je vois ici aux États-Unis et à Washington DC, une telle activité de la part de ces grosses banques qui ne veulent pas que l'on rétablisse le Glass-Steagall ! Elles cherchent à influencer d'autres membres du Congrès, ceux qui disent : « *Non, ne vous associez pas à cette loi proposée par Marcy Kaptur et Walter Jones.* »

Je veux toutefois vous dire, à vous qui travaillez avec Lyndon LaRouche, que vous faites un travail magnifique en nous aidant à croître en nombre. Nous avons maintenant 53 députés à la Chambre et nous sommes toujours à l'œuvre pour en rallier plus. Mais la clé aujourd'hui est le fait que vous vous êtes adressés aux élus des parlements des États, des chambres de représentants et des sénats de chaque État, pour leur demander de voter des résolutions en soutien à cette loi, ce qui a été fait dans mon propre État, la Caroline du Nord. Et je pense que ce qui a été introduit va être voté.

Mais nous devons faire en sorte que le peuple américain s'engage à comprendre que nos institutions financières ne survivront pas, si nous ne réinstaurons pas le Glass-Steagall. C'est pourquoi nous travaillons très fort, ici au Congrès, pour contacter les autres représentants et leur demander de se joindre à nous, afin de renforcer nos marchés financiers et de faire en sorte qu'ils cessent de se prostituer.

Je voulais soulever également brièvement avec vous, une autre question : les attentats du 11 septembre 2001 constituent l'une des plus grandes tragédies jamais subies par les États-Unis. Quelle tristesse, quelle tragédie ; 3000 Américains ont perdu la vie. Des terroristes pilotant des avions ont fait tomber de gigantesques tours et tenté de frapper la Maison Blanche, avant de se rabattre sur le Pentagone.

Je peux vous dire franchement : je suis très croyant et je crois aussi fortement à la vérité. Aucun pays, ni le votre, ni le mien, ne pourra survivre, à moins que nous, peuple, exigions la vérité. C'est pourquoi j'ai écrit une lettre demandant à la Commission sur le renseignement de la Chambre, dont Mike Rogers est le président, de tenir des auditions sur le travail du sénateur Bob Graham, qui a œuvré si durement pour montrer que les 28 pages du rapport du Congrès sur les attentats du 11 septembre [encore classées secret-défense], doivent être rendues publiques, de manière à ce que le peuple américain, et encore plus les familles victimes des attentats, puissent savoir ce qui est arrivé.

Avant de terminer, j'aimerais vous lire un paragraphe de la lettre que j'ai rédigée à l'intention du président et membre de la Commission :

A la lumière de ces auditions, je vous demande instamment, en tant que Président et membre, de recommander la publication des 28 pages du rapport d'enquête conjoint du Congrès décrivant le rôle qu'a joué le gouvernement d'Arabie Saoudite dans les attentats du 11 septembre. Comme vous le savez,

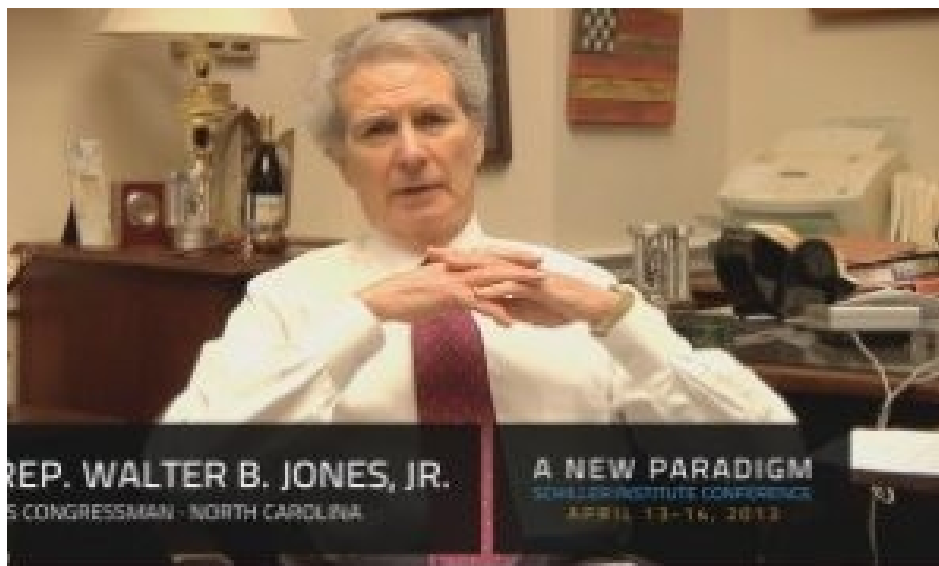
l'ancien sénateur Bob Graham a mené une enquête minutieuse à ce sujet, et a été nationalement reconnu puis interviewé à de nombreuses reprises sur sa conviction que ces 28 pages devraient être publiées.

Les familles des victimes du 11 septembre ont droit à cette information, ainsi que le peuple américain. Puisque votre commission est l'autorité compétente en la matière, je vous demande, ainsi qu'aux autres membres responsables, de bien vouloir revoir les documents ci-joints, de M. Mike Low qui a perdu une fille sur le vol 11 d'American Airlines ce jour-là. Comme le déclare M. Low : "Notre espoir est qu'avec le temps, l'histoire dévoilera l'entière vérité sur les événements du 11 septembre."

Le peuple américain a besoin de cela. Nous faisons cet effort pour les familles des victimes et pour que le pays recouvre sa force, et par conséquent sachent la vérité.

Je vous remercie vivement de m'avoir permis de partager un peu de votre temps. Au revoir.

Vidéo de la présentation originale en anglais de Walter Jones :



<http://newparadigm.schillerinstitute.com/>

Walter Jones : sans Glass-Steagall, le monde n'a aucune chance !

Canada

Appel à un Glass-Steagall global

Appel à un Glass-Steagall global

En signant cet appel, nous prenons parti. Notre projet vise à créer les conditions d'une relance de l'économie physique au service de l'Homme. Nous sommes convaincus que cette démarche est la seule de nature à créer les ressources nécessaires aux générations futures et à stopper une logique de guerre.

1. **Dans tous les États de la zone transatlantique**, des lois doivent être votées afin d'instaurer un système de séparation des banques, à l'image de la loi Glass-Steagall de Franklin Roosevelt, adoptée le 16 juin 1933 et dont les principes existaient aussi dans les États européens jusqu'au début des années 1980, sous forme de régulations strictes, en vertu desquelles le secteur bancaire avait un caractère industriel dominant rendant pratiquement impossible d'accéder à l'épargne privée pour mener des opérations spéculatives à risque.

Comme ce fut le cas aux États-Unis avant l'abrogation de la loi Glass-Steagall par la loi Gramm-Leach-Bliley, en 1999, il faut totalement séparer les banques commerciales (aux fonctions de dépôt et de crédit), des banques d'investissement et du secteur de l'assurance.

2. **Les banques commerciales doivent être protégées par l'État** tandis que les banques d'investissement doivent se charger elles-mêmes de mettre de l'ordre dans leurs bilans sans que les contribuables soient mis à contribution, ce qui veut dire, en pratique, que **des milliers de milliards de créances et de titres toxiques devront être annulés**, même si cela provoque l'insolvabilité des banques.

3. Dans la logique du nouveau principe de crédit, **un système de banque nationale, inspiré par le précédent d'Alexandre Hamilton, doit organiser l'émission de crédits à long terme et à faible taux d'intérêt** en faveur d'investissements destinés à augmenter la productivité de l'économie, en privilégiant un accroissement du flux de densité d'énergie et le progrès scientifique et technique.

4. Pour reconstruire l'économie réelle, **des accords de coopération à long terme entre États souverains doivent être conclus, ayant pour objectif la réalisation de projets d'infrastructure et de développement** définis dans le cadre d'un programme méditerranéen et Nord-américain pour un nouveau miracle économique, conçu comme l'extension nécessaire d'un pont terrestre mondial. Ces accords se traduiront de fait par un nouveau système de crédit et un nouveau Bretton Woods, dans la tradition de Franklin Roosevelt.

Introduire une loi sur la séparation des banques et l'instauration d'un système de crédit ne vise en aucun cas à une simple amélioration technique du système bancaire, mais plutôt à organiser la manière dont l'économie pourra assurer l'existence de l'humanité sur plusieurs générations à venir, afin que la richesse créée et constamment accrue puisse être transmise à ces générations. L'homme doit redevenir ainsi le centre et le but de l'économie.

Nous, soussignés, appelons de toute urgence les gouvernements et les parlements à remplir leur devoir constitutionnel et à adopter immédiatement le système de séparation des banques, afin de protéger le bien-être des peuples dont ils sont les représentants.

Je soutiens cet Appel pour un Glass-Steagall Global

Prénom _____

(obligatoire)

Nom _____

(obligatoire)

Profession _____

Organisation _____

Ville _____

(obligatoire)

Province _____

(obligatoire)

Téléphone _____

Courriel _____

(obligatoire)

En signant, je m'engage à ce que mon nom puisse être rendu public.

Mobilisation internationale



Résolution : Ou bien le Glass-Steagall, ou bien le chaos et le génocide

La résolution suivante a été adoptée le 14 avril dernier, suite à la conférence internationale de deux jours de l'[Institut Schiller](#) qui se tenait à Flörsheim-am-Main en Allemagne et y était dédiée à la création d'un nouveau paradigme pour sauver la civilisation.

Texte de Résolution

Conférence internationale de l'Institut Schiller

Francfort, Allemagne

13-14 avril, 2013

Rassemblés à Flörsheim-am-Main en Allemagne, et représentants des pays de tous les continents, nous affirmons notre soutien sans réserve à l'adoption par le Congrès des États-Unis d'une Loi Glass-Steagall, tant à la Chambre des représentants qu'au Sénat, dans l'esprit de la [proposition de loi H.R. 129](#) de Marcy Kaptur et Walter Jones.

« Nous sommes tous convaincus qu'il s'agit-là d'une question de vie ou de mort, et que seule une Loi Glass-Steagall aux États-Unis peut mettre un terme aux politiques de génocide du système monétaire international existant. C'est l'arme indispensable pour rompre les chaînes de l'Empire Britannique. En bref, c'est soit Glass-Steagall, soit le chaos et le génocide.

Nous sommes par conséquent engagés à mener la bataille pour que le principe Glass-Steagall soit adopté, tant aux États-Unis qu'au sein de chacun de nos pays. C'est à partir de là que pourra se mettre en place un système de [crédit public dans la tradition d'Alexander Hamilton](#), fondé sur une banque nationale pour financer la reconstruction de l'économie mondiale. Afin que l'humanité ait un avenir, il faut que nous mettions fin aux politiques actuelles de résolution des conflits par la guerre et nous accordions sur les objectifs communs de l'humanité, telle qu'une victoire contre la pauvreté dans le monde et la défense de notre planète contre les très réelles menaces provenant de l'espace en organisant une Initiative de défense terrestre.

« L'adoption immédiate de Glass-Steagall, cependant, est le premier pas, sans lequel aucun autre objectif ne pourra jamais être réalisé.

« Notre développement mutuel est le nouveau nom de la paix, et la seule alternative à la dérive vers la guerre thermonucléaire. »

Ici la [proposition H.R.129 \(en anglais original\)](#)

Glass-Steagall : Tour du monde des projets législatifs

Depuis septembre 2008, le mouvement politique fondé par l'économiste américain Lyndon LaRouche et ses soutiens dans le monde entier se mobilisent pour rétablir les principes du Glass-Steagall Act, cette loi adoptée par Franklin Roosevelt en 1933 imposant une séparation stricte entre, d'une part, les banques de dépôt et de crédit, et d'autre part, les banques d'affaires et de marché.

Si tout le monde convient que la confusion entre les deux métiers engendre un risque systémique et un conflit d'intérêt inhérent à la « banque universelle », les seules propositions dont on entend parler concernent des replâtrages cosmétiques de ce modèle : règle Volcker aux États-Unis, Commission Vickers en Angleterre, Rapport du groupe Liikanen en Europe et réforme bancaire de Moscovici en France.

Suite à d'intenses pressions du lobby bancaire, on tente de convaincre nos députés qu'il s'agit des seules options envisageables, car ailleurs dans le monde, « personne » n'envisagerait de rétablir le Glass-Steagall d'origine, accusé d'affaiblir nos banques et supposé « trop difficile à mettre en œuvre ». En vérité, il n'en est rien et comme vous le constaterez par vous-mêmes, l'on débat fermement de cette démarche dans de nombreux pays.

France/États-Unis/Royaume-Uni/Italie/Islande/Belgique/Suisse/Suède/Autres

France

En France, où la campagne présidentielle de Jacques Chirac a été la seule à engager un débat avec la population sur la séparation bancaire (« couper les banques en deux »), le parti politique Solidarité et Progrès a fourni aux députés [une solide documentation](#) sur le véritable Glass-Steagall, à l'opposé du projet de réforme très dilué du gouvernement, qui sera bientôt débattu à l'Assemblée nationale. Mais pour l'instant, aucune proposition de loi alternative à la réforme Moscovici n'a été déposée.

Cependant, l'[Appel à un Glass-Steagall global](#) a été signé par plus de 250 élus, dont une députée, et par quelques économistes de premier plan.

États-Unis

Dès l'ouverture de la première session du Congrès nouvellement élu en novembre dernier, une proposition de loi ([H.R. 129](#)) a été déposée le 3 janvier par le député démocrate de l'Ohio Marcy Kaptur et le député républicain de Caroline du Nord Walter B. Jones, relayant la proposition H.R. 1489 introduite dans le précédent Congrès, mais qui, malgré ses 85 co-parrains, avait été bloquée par l'administration Obama. La proposition a été transmise à la commission des Finances de la Chambre.

Le Comité d'action politique de LaRouche a pris d'assaut le Congrès à Washington D.C. pour tenter de convaincre les députés de soutenir cette proposition et les sénateurs d'introduire une mesure similaire au Sénat. Dans le reste du pays, les efforts se multiplient pour inciter les citoyens à faire pression sur leurs élus. Une imposante force composée d'élus locaux (au niveau des États et municipalités, syndicats, banques à vocation mutualiste ou associative et autres groupes) s'est jointe au mouvement de LaRouche pour contacter d'autres élus locaux – plus proches de la population et moins dépendants de l'argent de Wall Street pour se faire élire – afin qu'ils plaident en faveur de Glass-Steagall auprès de leurs confrères nationaux. Parmi les personnalités plus connues, on citera l'ancien gouverneur de la Réserve fédérale Thomas Hoenig, aujourd'hui vice-président de la Federal Deposit Insurance Corporation, et l'ancien président de Citibank, Sandy Weill, qui a publiquement déclaré en juillet 2012 qu'un retour à Glass-Steagall était nécessaire, même s'il reconnaissait avoir joué un rôle dominant dans son abrogation en 1999.

Texte de la proposition :

<http://thomas.loc.gov/cgi-bin/query/z?c113:H.R.129> : (également [disponible en français ici](#))

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, un groupe de financiers de haut niveau a pris position contre les propositions de réforme de la *Commission Vickers*, appelant à adopter une séparation beaucoup plus étanche entre les activités d'investissement et les activités de dépôt et se référant explicitement à Glass-Steagall. Un éditorial publié dans le *Financial Times* du 4 juillet

2012 avait lancé le mouvement. Aucune proposition de loi n'a encore été introduite au Parlement britannique, mais la bataille se poursuit. Le rapport final sur les normes bancaires, publié le 21 décembre par la Commission parlementaire, appelle à « électrifier » la clôture qu'entend ériger le gouvernement entre les différents types d'activité bancaire, menaçant même, si cela ne suffit pas, de les séparer complètement.

Le *Financial Times* revenait à la charge le 27 décembre en rapportant les résultats surprenants d'un sondage effectué par la firme Ipsos Mori auprès des parlementaires à la fin 2012, montrant que plus de 60 % d'entre eux, tous partis confondus, « soutiendraient une séparation complète dans les banques britanniques, modelée sur la réforme Glass-Steagall mise en œuvre au cours des années 1930 aux États-Unis ». Cette réforme recueillerait l'assentiment de 66 % des députés conservateurs et 60 % des travaillistes. Le PDG d'Ipsos Mori a déclaré que « les députés sont divisés sur un grand nombre de questions, y compris la régulation de l'économie en général, mais sont unis dans leur opinion sur la séparation des activités commerciales et d'investissement » .

Italie

En Italie, quatre propositions de loi Glass-Steagall ont été déposées au Parlement italien en 2012, tant à la Chambre des députés qu'au Sénat. Cependant, aucune d'entre elles n'a été étudiée par les commissions responsables, alors que la session législative vient de se terminer. Ces propositions devront être réintroduites après l'élection générale des 24 et 25 février, ce qui est assez probable étant donné que l'un des candidats, l'ancien ministre de l'Économie Giulio Tremonti, qui avait introduit l'une des propositions, a fait de Glass-Steagall et de la création d'une banque nationale pour l'émission de crédit productif l'un des principaux éléments de sa campagne.

Le 25 janvier 2012, le sénateur Oskar Peterlini (Svp, Südtiroler Volkspartei) a introduit au Sénat italien la proposition n° 3112 : « Mandat au gouvernement pour séparer les activités bancaires ordinaires des activités spéculatives. » Onze sénateurs du Svp, du Partito Democratico, de la Lega Nord et de l'Italia dei Valori l'ont signée.

Texte de la proposition : <http://www.senato.it/service/PDF/PDFServer/BGT/00627218.pdf>

Le 15 mars 2012, la Lega Nord a introduit à la Chambre des députés la proposition n° 5054 : « Mandat au gouvernement pour la séparation du modèle de banques commerciales du modèle de banques d'investissement. » Elle l'a présentée le 10 octobre 2012 au Sénat sous le numéro 3514.

Texte de la proposition : <http://www.senato.it/service/PDF/PDFServer/BGT/00684050.pdf>

Le 18 mai 2012, l'ancien ministre de l'Économie Giulio Tremonti a introduit la proposition n° 5218 à la Chambre des députés : « Mandat au gouvernement pour une réforme du système bancaire par une séparation du crédit productif des activités financières spéculatives. »

Texte de la proposition : http://www.camera.it/_dati/leg16/lavori/schedela/apriTelecomando_wai.asp?codice=16PDL0060380

Islande

Le 24 octobre 2012, la résolution 239 pour la séparation des banques commerciales des banques d'investissement a été réintroduite au Parlement, avec le soutien de 17 députés sur un total de 63, représentant tous les partis sauf un : le Parti de l'indépendance, de tendance conservatrice, qui a sa propre résolution pour une séparation des activités bancaires.

Débatte et soutenue par des membres de tous les partis, la résolution 239 est actuellement devant la commission des Affaires économiques et commerciales. Mais puisque le gouvernement s'apprête à présenter un plan de réforme bancaire plus général au début de cette année, les signataires de la résolution ont demandé que la séparation des activités bancaires soit incluse dans les propositions de réforme avant le 1er février. Un vote pourrait ainsi avoir lieu avant l'élection nationale prévue pour avril 2013.

Dans [un message envoyé](#) par la vice-présidente du Parlement islandais, Álfheidur Ingadóttir, à la conférence de l'Institut Schiller des 24 et 25 novembre 2012 sur « Un nouveau paradigme pour la survie de la civilisation », Madame Ingadóttir avait demandé aux « parlementaires du monde entier de se familiariser avec [cette] résolution pour la séparation des banques... et de considérer sérieusement la possibilité de faire de même » .

Texte de la résolution :

<http://www.althingi.is/altext/141/s/0239.html>

Transcription du débat parlementaire du 24 octobre 2012 :

<http://www.althingi.is/altext/upptokur/lidur=lid20121024T171358>

Belgique

Au quotidien La Libre Belgique, qui lui demandait quel type de réforme bancaire il envisageait, le Premier ministre *Elio di Rupo* (Parti socialiste) a déclaré le 1er septembre 2012 :

« *Les moyens financiers tournent dans le monde de la finance et ne sont plus consacrés, de manière suffisante, à l'économie réelle. Cela n'est pas normal. Il y a une demande, en Belgique comme dans d'autres pays – aux États-Unis par exemple –, de scinder les banques : d'un côté les banques de dépôt, de l'autre les banques d'affaires. Des réflexions ont lieu chez nous, à la Banque nationale et au niveau européen.* »

« *Ma conviction est que l'on doit parvenir à scinder les banques, à réduire leur taille et à protéger les avoirs des citoyens de manière à éviter que les États interviennent. Il faudra prendre des dispositions de sorte que tous les comportements à risque soient assumés par ceux qui les posent. Il faudra des clauses qui imposent des pénalités directes à la fois chez les gestionnaires et chez les actionnaires en cas d'erreurs manifestes.* »

Une proposition de loi (DOC 53/ 0166/001) a été introduite à la Chambre des députés le 10 septembre 2010, puis reformulée et réintroduite le 21 octobre 2011 (DOC 1835/001) par Meyrem Almaci, Georges Gilkinet, Muriel Gerken et Stefaan Van Hecke (de Ecolo-Groen !). Elle est en attente d'examen à la commission des Finances.

Texte de la proposition : <http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/53/1835/53K1835001.pdf>

Suisse

La résolution n° 11.3857, « *Introduction d'un système de séparation bancaire (Glass-Steagall)* », a été soumise à la Chambre basse du Parlement (Nationalrat) par le Parti vert en septembre 2011. Elle demande au gouvernement d'initier la démarche pour introduire dans le pays une réforme pour la séparation des banques, de type Glass-Steagall, et d'étudier les meilleurs moyens permettant de la mettre en œuvre. La motion est présentement devant le Plenum.

Texte de la résolution :

http://www.parlament.ch/d/suche/seiten/geschaefte.aspx?gesch_id=20113857

Une résolution complémentaire n'a pas encore été introduite à la Chambre haute, mais lors d'une discussion sur la loi « *Too big to fail* » (TBTF, Trop grosses pour faire faillite), le 19 septembre 2012, exigeant des banques qu'elles constituent des réserves plus importantes en cas de problème, le député Thomas Minder a déclaré que cette loi ne suffirait pas : « *Nous serons bientôt obligés de débattre de la nécessité d'un système de séparation des banques, puisque la résolution 11.3857 est encore en attente. Je la soutiendrai.* » En 2011, des amendements pour introduire Glass-Steagall avaient été apportés à la loi TBTF, puis rejetés par les deux chambres.

Une autre résolution a été soumise en décembre 2011 à la Chambre basse par la Faction sociale-démocrate, la résolution 11.4185 intitulée « *Moins de risques avec un système de banques séparées* », appelant le gouvernement à préparer une étude sur un système de séparation des banques et la manière dont il peut protéger l'économie suisse, en prenant comme modèle le Glass-Steagall américain. La résolution est toujours devant le Plenum.

Texte de la résolution : http://www.parlament.ch/d/suche/seiten/geschaefte.aspx?gesch_id=20114185

Suède

La résolution Fi234, « *Banques commerciales et banques d'investissement* », a été présentée le 3 octobre 2011 par les députés Valter Mutt et Annika Lillemets, du *Miljöpartiet* (le Parti vert). Cette résolution, qui se réfère à la loi Glass-Steagall de 1933 aux États-Unis, propose : « *Le Parlement déclare au gouvernement ce qui est dit dans la résolution, qui est d'investiguer une nouvelle loi pour le secteur bancaire, ayant pour objectif de séparer les banques commerciales des banques d'investissement et de restreindre les garanties de l'État aux premières.* » Bien que tous les représentants du

Parti vert et du Parti de gauche aient voté en sa faveur, la résolution fut rejetée le 19 juin 2012 par 280 voix contre 41 lors d'un vote au Parlement.

Texte de la résolution :

http://www.riksdagen.se/sv/Dokument-Lagar/Forslag/Motioner/mot-201112Fi234-Affarsbanker_GZ02Fi234/?text=true

La résolution Fi201, « Régulation financière », a été soumise le 18 septembre 2012 par six députés du Parti de gauche (Ulla Andersson, Josefin Brink, Rossana Dinamarca, Christina Høj Larsen, Wiwi-Anne Johansson et Jacob Johnson), proposant : « *Le Parlement déclare au gouvernement ce qui est dit dans la résolution, à savoir qu'il demande rapidement une enquête parlementaire, ayant pour objectif de préparer une proposition de loi séparant les activités bancaires traditionnelles des activités dites d'investissement.* » La résolution a été transmise à la commission des Finances, où elle sera étudiée lors des réunions des 5 et 26 mars 2013.

Texte de la résolution :

http://www.riksdagen.se/sv/Dokument-Lagar/Forslag/Motioner/Finansiell-reglering_H002Fi201/?text=true

Le 5 octobre 2012, la résolution Fi298, « Stabiliser les secteurs bancaire et financier » a été déposée par les députés Valter Mutt, Annika Lillemets et Jan Lindholm du Miljöpartiet (Parti vert). Faisant référence à la loi Glass-Steagall de 1933 aux États-Unis, elle propose : « *Le Parlement déclare au gouvernement ce qui est dit dans la résolution, qui est d'investiguer une nouvelle loi pour le secteur bancaire suédois, ayant pour objectif de séparer les banques commerciales des banques d'investissement, et de restreindre les garanties de l'Etat aux premières.* » La résolution a été transférée à la commission des Finances où elle sera préparée lors des réunions des 5 et 26 mars 2013.

Texte de la résolution :

http://www.riksdagen.se/sv/Dokument-Lagar/Forslag/Motioner/Stabilisera-bank—och-finansse_H002Fi298/?text=true

Autres

En **Allemagne**, où le mythe de la « banque universelle » en a pris un sérieux coup à cause des déboires de la Deutsche Bank, le parti politique *BüSo*, présidé par Helga Zepp-LaRouche, espère mobiliser une trentaine de parlementaires pour prendre ce genre d'initiative, car seul un groupe parlementaire ou un groupe d'au moins 5 % des députés peut proposer une loi.

En **Espagne**, les amis de Lyndon LaRouche viennent de publier une brochure intitulée « 2013 : l'année du Glass-Steagall ». Des lois peuvent et doivent être préparées rapidement dans d'autres pays, comme en Finlande, où le chef de l'influent parti de gauche Vasemmistoliiton, Paavo Arhinmäki, également ministre de la Culture, a soutenu la mise en place de Glass-Steagall dans un article du 28 octobre 2012 publié dans le quotidien *Kansan Uutiset*. Trois commissions du Parlement danois ont entendu des dépositions de représentants de l'Institut Schiller sur la mise en œuvre de Glass-Steagall pour mettre fin à l'hyperinflation globale et au chaos.

Glass-Steagall est également discuté au plus haut niveau dans le gouvernement russe, où Victor Ivanov, directeur du Service fédéral pour le contrôle des stupéfiants, a demandé à plusieurs reprises la mise en application de la « logique de Glass-Steagall » comme élément essentiel « pour liquider le trafic de drogue global ».

Voir le texte de sa présentation au CSIS de Washington D.C. :

<http://www.fskn.gov.ru/includes/periodics/eventsmain/2011/1118/012115810/detail.shtml> (anglais)

http://fskn.ru/includes/periodics/speeches_fskn/2012/0627/183019472/detail.shtml (russe)

Les canadiens découvrent les plans de confiscation des dépôts (bail-in)

4 avril 2013 -La présentation, le 21 mars 2013 par le ministre des finances James M. Flaherty, du budget fédéral canadien 2013 intitulé « *Emplois, croissance et prospérité à long terme - Le plan d'action économique de 2013* », a suscité de nombreuses réactions en raison de l'inclusion d'une provision pour le « *bail-in* » des « *banques d'importance systémique* ».

Ainsi, la tentative de vol qualifié (en partie réussie) des épargnants de Chypre par la Troïka se révèle un plan d'envergure mondiale, [planifié depuis belle lurette](#) dans les hautes sphères de la finance mondiale.

Ainsi, dans son [budget fédéral 2013](#) :

« Le gouvernement propose d'établir un régime de recapitalisation interne [bail-in en anglais] pour les banques d'importance systémique. Ce régime sera conçu de manière que, dans le cas peu probable où une banque d'importance systémique épuiserait ses fonds propres, elle pourra être recapitalisée et redevenir viable grâce à la conversion très rapide de certains de ses passifs en fonds propres réglementaires. Cette mesure réduira les risques pour les contribuables. Le gouvernement consultera les intervenants sur la meilleure façon d'instaurer un régime de recapitalisation interne au Canada. Le calendrier de mise en œuvre assurera une transition en douceur pour les institutions touchées, les investisseurs et les autres participants au marché. »

Avez-vous vu la subtilité ? Peut-être pas. La question est de savoir quels sont, parmi les « certains passifs » mentionnés, ceux qui seront confisqués (euh pardon, « convertis très rapidement »). S'agit-il des actionnaires, des détenteurs d'obligations, des épargnants (en dessous ou au dessus de la limite de garantie de dépôts), ou des trois à la fois ?

Le porte-parole du ministre, Kathleen Perchaluk, a du publier une déclaration le 2 avril pour expliquer que « le scénario de recapitalisation interne décrit dans le Budget n'a rien à voir avec les comptes des déposants et qu'il ne seront en aucune manière utilisés ici. Ces comptes continueront à être assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, comme toujours ».

Peu rassuré, le principal correspondant de la Société Radio-Canada à Washington, Neil Macdonald, a souligné le lendemain dans un article intitulé « [la solution à la chypriote du Canada pour les faillites bancaires](#) » que le ministère des Finances a tout de même choisi, et ce malgré la tentative de raid qui venait d'avoir lieu à Chypre, de ne PAS INCLURE cette garantie à l'égard des déposants dans le texte de son budget, ce qui laisse à penser que quelque chose se trame dans les coulisses.

Et tout ceci est sans compter la simple mention, dans le texte du budget, « *du cas peu probable où une banque d'importance systémique épuiserait ses fonds propres* », une éventualité qui a toujours été farouchement niée jusqu'ici pour les 6 grandes banques composant l'« *oligopole bancaire canadien* ».

Ainsi, après trente ans de spéculation effrénée sur le dos de l'économie réelle et un refus obstiné de séparer les banques qui spéculent sur les marchés de celles qui gèrent à bon escient l'argent de leurs épargnants et prêtent à l'économie, il est évident que le vol des épargnants, présentés de manière hypocrite comme étant différents des « contribuables », est la dernière phase dans la mise en place d'un fascisme financier hard.

Comment la Troïka va mettre la main sur vos dépôts bancaires

Karel Vereycken

1er avril 2013 - Suite au sauvetage de Chypre, le président de l'eurogroupe Jeroen Dijsselbloem a été fortement critiqué pour avoir dit ouvertement que l'UE compte s'arroger le droit de confisquer certains dépôts bancaires.

En vérité, la norme sur la résolution des crises bancaires en Europe, en discussion entre la Commission et le Parlement européen depuis le 6 juin 2012, comprend la proposition que les déposants qui ont plus de 100 000 euros (dites des dépôts non-garantis) soient impliqués dans les plans de sauvetage des banques et assument une partie des pertes.

Soulignons tout de même que comme on l'a vu dans le cas de Chypre, les ministres des Finances de toute la zone euro n'ont pas résisté à l'idée de mettre à profit tous les dépôts, y compris ceux en-dessous de la barre des 100 000 euros, bien que se rendant à l'évidence qu'il allait précipiter un bankrun dans toute la zone euro, ils ont dû faire marche arrière sur ce point.

Du bail-out au bail-in

La nouvelle politique de l'UE part de l'idée louable qu'il faut cesser de renflouer les banques en difficultés par l'argent du contribuable. A la place d'un « bail-out » (renflouement des banques en défaut grâce à un apport extérieur), l'UE passerait à une politique de « bail-in » (renflouement avec les ressources propres venant de l'intérieur de la banque).

En bref, un liquidateur nommé par l'État, une fois vendus les biens et les actions de la banque, renflouera celle-ci si besoin avec une partie ou tout l'argent des déposants. S'il était prévu que la norme entre en application en 2018, [la crise bancaire à Chypre a permis d'avancer le calendrier](#).

Rappelons d'abord quelques déclarations publiques au niveau international :

- 1 EUROGROUPE. Le 25 mars 2013, le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, accordait au *Financial Times* et à l'agence de presse *Reuters* un entretien dans lequel il estimait que reporter les risques que prend le secteur financier sur les épaules du public n'était pas la bonne approche. « *Si une banque à risque ne peut pas se recapitaliser elle-même, alors nous discuterons avec les actionnaires et les créanciers obligataires, nous leur demanderons de contribuer en recapitalisant la banque et, si nécessaire, nous ferons de même avec les détenteurs de dépôts non garantis* », expliquait le président de l'Eurogroupe.
- 2 COMMISSION EUROPEENNE. La Commission européenne, pour qui Chypre est « un cas unique », a néanmoins admis que cette option est sur la table. Carol Hughes, la porte-parole du Commissaire européen Michel Barnier en charge du Marché intérieur pour les services financiers, a déclaré le 26 mars : « *Nous voulons retrouver une situation où le contribuable arrête de payer pour les banques.* » Ainsi, il n'est « *pas exclu que les dépôts supérieurs à 100 000 euros soient des instruments éligibles à emporter. Il n'est pas exclu, c'est une possibilité* », a-t-elle précisé.
- 3 DEPUTES EUROPEENS. Les propos de M. Dijsselbloem « *ne sont pas incongrus. Ce concept fait partie des idées de législation sur la restructuration des banques* », a aussi réagi sur Twitter la présidente de la Commission des affaires économiques du Parlement européen, la libérale britannique Sharon Bowles. Un eurodéputé suédois membre du Parti populaire européen (conservateur), Gunnar Hökmarkva, va proposer au Parlement européen un texte faisant participer les dépôts à tout sauvetage bancaire. « *Les dépôts inférieurs à 100 000 euros sont protégés. Les dépôts au-dessus de 100 000 euros ne sont pas protégés et doivent être traités comme une partie du capital qui peut être sollicité* », a-t-il détaillé.
- 4 CANADA. Au Canada, le gouvernement vient de présenter son Plan d'action économique 2013. Ce plan (pp.144-145) annonce lui aussi que le gouvernement va étudier comment « *réduire l'exposition aux risques* » pour les contribuables, par [la mise en place d'une politique de « bail-in »](#).
- 5 ÉTATS-UNIS ET ROYAUME UNI. Le 10 décembre 2012, le Fonds de garantie des dépôts américain (FDIC) et la Banque d'Angleterre (BoE) ont publié ensemble [une note de 18 pages](#), intitulée « *La résolution active et globale d'institutions financières d'importance systémique (G-SIFI)* », où la même stratégie de spoliation des dépôts est proposée. Les pertes doivent être assumées par les actionnaires et ceux que la note appelle les « *créanciers non-sécurisés* », ce qui laisse une bonne marge d'interprétation pour savoir de qui l'on parle.

Ce que propose le Commissaire européen Michel Barnier

Présenté le 6 juin 2012 par Michel Barnier comme la pièce maîtresse pour créer [une Union bancaire](#) en Europe, son plan de résolution des crises bancaires se prétend capable d'éviter des sauvetages dans l'urgence et coûteux pour les contribuables. Le plan permettrait à une autorité nationale ad hoc d'obliger l'établissement à céder des activités sans l'accord des actionnaires, de créer une « *bad bank* » ou, solution extrême, de procéder à un « *bail-in* ». « *L'objectif est de protéger les contribuables. Les banques doivent payer pour les banques* », indiquait alors Michel Barnier.

Ainsi, la « [Directive du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre pour le redressement et la résolution des défaillances d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement](#) » du 6 juin 2012 annonce d'emblée qu'il fait créer un « *régime particulier pour la résolution* », puisque « *l'expérience acquise lors de différentes crises bancaires montre que les législations en matière d'insolvabilité ne sont pas toujours adéquates pour gérer efficacement la défaillance d'établissements financiers, dans la mesure où elles ne tiennent pas dûment compte de la nécessité d'éviter de compromettre la stabilité financière* ».

Un régime de « *résolution bancaire* » permettrait de résoudre le problème et de « *limiter l'exposition du contribuable* ». « *Dans ce processus, il faut aussi veiller à garantir la sécurité juridique, la transparence et la prévisibilité en ce qui concerne le traitement des actionnaires et des créanciers de la banque, et préserver la valeur qui, en cas de faillite, pourrait être détruite. De plus, en mettant fin à la certitude implicite d'un renflouement externe des établissements au*

moyen de fonds publics, l'option de la résolution devrait encourager les créanciers non assurés à mieux évaluer les risques liés à leurs investissements. »

La proposition précise que « *Si les conditions de déclenchement de la résolution sont réunies, les autorités de résolution pourront employer les instruments de résolution suivants : (a) cession des activités ; (b) établissement-relais ; (c) séparation des actifs ; (d) renflouement interne (bail-in) ».*

Parmi les outils du « *bail-in* », il est clairement noté que « *les autorités de résolution devraient avoir le pouvoir de procéder au renflouement interne pour tous les engagements de l'établissement. Il existe toutefois certains engagements qui seraient exclus ex-ante (tels que les engagements garantis, les dépôts couverts et les engagements d'une durée résiduelle inférieure à un mois) ».*

Par soustraction, cela veut clairement dire que les dépôts « *non-garantis* » (au-dessus de 100 000 euros) ne seront pas exclus.

Encore plus grave : le fait que dans chaque pays les Fonds de garantie des dépôts, qui sont supposés garantir tous les dépôts des citoyens à hauteur de 100 000 euros comme le préconise la Directive 94/19/EC de l'Union européenne, seront eux aussi mis à contribution pour participer financièrement aux plans de résolution bancaire, puisque grâce au mécanisme de résolution, tel est l'argument, l'on peut éviter la contagion et donc les dépenses du Fonds de garantie !

Ce que proposent Karine Berger et Pierre Moscovici

En France, le gouvernement, tout en évoquant le fait qu'il faut attendre une loi européenne dans ce domaine pour pouvoir aller plus loin, précise dans la loi de réforme bancaire certaines conditions d'un « *bail-in* » en cas de défaillance bancaire. Seront mis à contribution, d'abord les actionnaires, puis les SICAV, les FCP puis les créanciers obligataires.

En ce qui concerne les dépôts, rien dans la loi ne permet de soupçonner que les dépôts en-dessous de 100 000 euros ne soient pas protégés. Faut-il conclure qu'en l'absence de spécifications les autres le seront ?

De toute façon, il y a quelques petits détails à traiter pour que cette garantie puisse réellement être effective le jour où elle sera nécessaire. D'abord, l'on constate que chez nous, [le Fonds de garantie des dépôts ne dispose que de 2 milliards d'euros](#) : un peu léger pour couvrir les 1776 milliards d'euros éligibles à être couverts par le Fonds. Évidemment, en France, nos banques « universelles » sont si solides, que le cas ne se présentera pas...

Ensuite, en accord avec cette cuisine bruxelloise, la loi de réforme bancaire élaborée par Karine Berger et Pierre Moscovici (article 6) prévoit de fusionner l'argent de ce Fonds avec le Fonds de résolution bancaire géré par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (APCR) !

Comme le regrette [Olivier Berruyer sur son site](#), lors des discussions sur la réforme bancaire au Parlement, « *l'amendement visant à séparer l'argent du Fonds de garantie des dépôts de celui du Fonds de résolution (visant à recapitaliser des banques mourantes) a été rejeté une 4e fois : j'ai peu de doutes, l'argent du fonds sera utilisé en priorité pour les banques et pas pour les déposants, cela a été dit clairement dans les débats. RIP votre épargne... »*

Zone euro : sans Glass-Steagall, la spoliation des dépôts deviendra la règle

Karel Vereycken

Quand la puissance divine veut du mal à un homme, elle s'attaque d'abord à son esprit.

C'est ce dicton de Sophocle qui caractérise le mieux les dirigeants de la zone euro.

26 mars 2013 -Après avoir usé et abusé de Chypre en intégrant ce paradis fiscal dans la zone euro en 2008, après avoir sauvé les banques allemandes et françaises en réduisant les dettes grecques envers l'île, aujourd'hui, c'est « pour éviter la faillite de Chypre » que l'on assiste à une manœuvre déguisée de renflouement de la Banque centrale européenne (BCE) par l'intermédiaire du plan d'aide aux banques chypriotes et de la spoliation de l'argent des déposants.

Le naufrage de Chypre trouble fortement l'image des dirigeants des 27. Difficile de présenter un bilan gagnant alors qu'on met un cinquième pays de la zone euro sous perfusion. N'avaient-ils pas clamé que « la crise de la zone euro » était derrière nous, que la confiance était revenue ?

En tout cas, en Allemagne, avec les élections en septembre, il est hors de question pour Angela Merkel d'accepter que le contribuable allemand assume l'essentiel des renflouements bancaires.

A partir de la nationalisation brutale et sans compensation de la banque néerlandaise SNS Reaal, il ne s'agit plus de « bail-out » (renflouement avec des ressources extérieures), mais de « bail-in » (renflouement avec des ressources venant de l'intérieur).

Le président actuel de l'eurogroupe, le ministre néerlandais des Finances Jeroen Dijsselbloem, a affirmé au Financial Times et à Reuters que « si une banque à risque ne peut plus se recapitaliser elle-même, alors nous discuterons avec les actionnaires et les créanciers obligataires, nous leur demanderons de contribuer en recapitalisant la banque et, si nécessaire, [nous demanderons] aux détenteurs de dépôts non garantis ».

Que l'on fasse payer les directeurs, les traders et des actionnaires cupides peut se défendre, mais que l'on confisque les avoirs des déposants dépasse l'entendement.

Alors que France et Allemagne espéraient rassurer le citoyen européen grâce à [une Union bancaire](#) capable de garantir les dépôts des citoyens à hauteur de 100 000 euros, ceux que certains ont appelé « les 17 salopards » (les ministres des Finances de la zone euro, sans compter Lagarde, Barroso et Draghi), ont ordonné, y compris avec une certaine délectation, que l'on pique dans la poche du simple citoyen dont le seul crime consiste à avoir déposé son épargne dans une banque.

Sous [la menace d'un bankrun \(retrait massif d'argent liquide\) à Chypre](#), capable de contaminer toute la zone euro et surtout l'Espagne et l'Italie, des conseillers plus instruits ont imposé que l'on fasse marche arrière. Trop tard, messieurs, le mal est fait ! Le fondement de tout système bancaire, c'est la confiance, et elle est désormais dans le même état que vos banques : en faillite !

En attendant la prochaine chute, un bricolage douteux tente de faire tenir debout la zone euro. Pour Chypre, voici, pour ce qu'on puisse en savoir pour l'instant, ce qui vient d'être décidé.

Rappelons d'abord que le système bancaire chypriote gère environ 68 milliards d'euros de dépôts dont 80% sont logés dans les deux plus grandes banques : Laiki (Banque populaire de Grèce) et Bank of Cyprus.

Alors que certains envisageaient de mettre les deux banques en faillite, l'on a estimé que cela ruinerait la place financière de Nicosie. Il s'agit donc de fermer la banque Laiki et de remettre à flot la Bank of Cyprus. D'abord, on envisage de transférer tous les comptes de moins de 100 000 euros de la banque Laiki à la Bank of Cyprus. Les déposants (surtout russes) disposant de plus de 100 000 euros sur un compte de la banque Laiki seront appelés à payer les dettes de la banque...

Pour sa part, la Bank of Cyprus, sans prélever de l'argent sur les déposants disposant de moins de 100 000 euros, confisquera entre 20 et 40% des dépôts de ceux disposant d'un compte avec une somme supérieure. A ces derniers, l'on offrira éventuellement des actions de la même banque en faillite...

En échange de cet accord et d'un plan d'austérité carabiné, la Troïka, via le Fonds européen de stabilité financière (FESF), prêtera 10 milliards d'euros à Bank of Cyprus. Puisque cette dernière a repris les 9 milliards d'euros de dette envers la BCE de la banque Laiki, elle sera désormais en position de renflouer la BCE !

L'Espagne nous offre un autre exemple de spoliation des dépôts. En 2011, 350 000 particuliers espagnols (qui avaient des dépôts dans les caisses d'épargne) s'étaient laissés convaincre d'acheter des actions de la banque Bankia lors de sa création par la fusion de sept caisses d'épargne. Hier, en milieu de matinée, avant sa recapitalisation à hauteur de 10,7 milliards d'euros dans le cadre du plan d'aide européen au secteur, l'action de Bankia a été valorisée à 1 centime d'euro, provoquant une chute de près de 30% du titre...

C'est bien pour mettre un terme à toutes ces pratiques que [le Président américain Franklin Roosevelt nomma en 1933 le procureur Ferdinand Pecora](#) à la tête d'une commission d'enquête sur la crise financière et qu'il imposa le [Glass-Steagall Act](#), qui a séparé jusqu'à récemment de façon stricte les banques normales des banques d'affaires à haut risque.

On est porté à croire qu'en 1933, les dieux n'avaient pas encore attaqué l'esprit des dirigeants...

II. Une Banque nationale

De Alexander Hamilton à Lyndon LaRouche : une proposition de projet de loi pour rétablir le crédit productif public

De Alexander Hamilton à Lyndon LaRouche : une proposition de projet de loi pour rétablir le crédit productif public

En guise d'introduction

Nous présentons ici le préambule à [la proposition de projet de loi](#) que font circuler, sous la forme d'une brochure de 25 pages, nos amis du Comité d'action politique de l'économiste américain Lyndon LaRouche (LPAC) aux États-Unis, visant à [remplacer le système de la Réserve fédérale actuel \(géré par les banques privées\)](#), par une troisième Banque nationale des États-Unis, inspirée par les conceptions économiques d'[Alexander Hamilton](#), premier secrétaire au Trésor des États-Unis.

Hamilton, l'un des plus puissants esprits derrière la Révolution américaine, avait découvert que le rôle d'une banque centrale n'est pas uniquement de gérer la monnaie ou la dette publique, mais surtout d'être la source d'émission de crédit productif, sous contrôle public, afin d'accroître la richesse physique de la nation. La Banque des États-Unis qu'il imagina avait pour objectif de faire naître et de développer les découvertes scientifiques, les grandes infrastructures, les industries de pointe et le commerce.

Les conceptions de [ce « colbertiste »](#) américain ont été à l'origine de la fondation des deux « Banques des États-Unis », suivant ces principes. La première Banque des États-Unis fut fondée en 1791, mais les ennemis de Hamilton - le parti anglais qui voulait prendre sa revanche contre la Révolution américaine - l'ont rapidement dévoyée. La deuxième Banque des États-Unis fut créée sous l'administration de James Madison en 1817. Sous l'administration de John Quincy Adams, elle a rendu de grands services à l'économie productive américaine. C'est [Andrew Jackson](#), soutenu là encore par le parti anglais totalement hostile à cette approche économique, qui a finalement réussi à obtenir sa fermeture en 1836, après 8 ans de sabotage.

Depuis, des efforts significatifs pour la rétablir ont été menés sous les présidences d'Abraham Lincoln et de [Franklin Delano Roosevelt](#), dont l'arrière-arrière-grand-père Isaac était l'un des collaborateurs de Hamilton. Ces efforts se sont traduits par des périodes de très forte croissance utile pour les États Unis, sans toutefois parvenir à rétablir un contrôle public sur le système monétaire.

Le texte de Michael Kirsch que nous présentons ci-dessous, ainsi que son ouvrage [How Andrew Jackson Destroyed the United States](#) (décembre 2012), seront des contributions importantes à l'effort mené des deux côtés de l'Atlantique pour rétablir des Banques de la Nation, au service de la croissance des peuples.



L'édifice classique à Philadelphie qui abritait la première banque nationale des États-Unis.

Proposition de projet de loi pour revenir à la (première) Banque des États-Unis

Par Michael Kirsch, LPAC
Texte complet [en anglais](#)

Dans l'histoire des États-Unis, ce n'est qu'au cours de brèves périodes que l'État central a pu s'employer à créer une économie tenant compte des contraintes du temps de la croissance et harmonisant l'économie physique avec le système financier, créant ainsi les conditions pour que le processus de construction de la nation soit guidé par l'intention de la productivité future. C'est seulement lors de ces brèves périodes, de 1789 à 1801, de 1823 à 1830, de 1861 à 1869, de 1897 à 1901, où l'économie opérait sous la direction d'un système de crédit productif public, que l'économie des États-Unis a été dirigée conformément à l'esprit de la Constitution.

Le reste du temps, la politique de construction de la nation a été attaquée du dedans comme du dehors, et la politique du pays a été sabotée par le monétarisme. Quand cela n'était pas le cas, lors des périodes mentionnées, c'est le système de crédit productif public [1] qui a permis de rompre avec le monétarisme et de développer le pays de pair avec d'autres nations. C'est précisément le succès éclatant, l'efficacité du système de crédit public des États-Unis qui en a fait la cible d'attaques et de mystifications.

Le monétarisme est constamment tourné vers le passé afin de monétiser les résultats de la production passée au lieu de s'orienter vers la création de richesses nouvelles.

A l'opposé, le crédit productif public est un pari sur l'avenir. Au lieu de dépendre de la production passée, ou de richesses stockées, il crée de la richesse en établissant un lien entre l'achèvement de projets et la production de biens et de manufactures dans le futur, et la promesse d'origine. La monnaie du monétarisme est créée par la « liquidation » des biens présents, lorsqu'on les transforme en argent. Dans le système de crédit productif public, c'est la croissance elle-même qui est la monnaie, non les produits de la croissance.

Le monétarisme voit la dette comme un fardeau qui doit être éliminé immédiatement, et il en exige son paiement dans le présent, peu importe combien cela coûtera au futur ou combien du passé en sera gaspillé. Dans le cadre d'un système de crédit productif public, les dettes ne sont pas des objets en soi ; l'action qui génère de la valeur à travers le processus qui les amortit progressivement est incluse dans leur création.

Le monétarisme mesure toute valeur en termes de capital et de travail, et attribue à l'argent une valeur en soi. A l'opposé, dans un système de crédit productif public, la mesure de la valeur n'est ni le capital, ni l'argent, mais les pouvoirs créateurs de l'esprit qui augmentent la puissance productive du travail, et qui, en augmentant la production, accroissent à leur tour la valeur des biens, du travail et du capital. Ainsi, c'est la productivité qui devient la mesure de la valeur du capital. Avec des hausses de productivité, le coût de la production baisse, et la valeur de la devise augmente.

L'argent peut être converti en capital et en biens, mais le crédit, sans être lui-même du capital, augmente l'efficacité du capital. Car le crédit rend une même quantité de capital ou de travail plus efficace et productive, et constitue une source d'accélération dans la création de richesses, un potentiel qui accompagne le capital existant à chaque instant et qui le met en action. La valeur d'une économie nationale est ainsi redéfinie par l'organisation des relations du capital existant et du potentiel pouvant être réalisé à partir du crédit.

Le système de crédit productif public considère ainsi l'économie comme un système productif, et définit son objectif essentiel comme étant celui de promouvoir un accroissement de son efficacité globale et de la puissance productive du travail, par des investissements dans le progrès technologique. Ce faisant, il exprime une concordance entre les lois établies par les représentants du peuple et le développement des ressources et de l'industrie de ce peuple, définissant ainsi un domaine échappant aux axiomes et aux règles du monétarisme.

Dans les pages qui suivent, les principes clés du système de crédit productif public seront démontrés à partir de l'histoire des États-Unis. Et ainsi, la façon dont nous entendons les faire revivre, par le présent projet de loi, deviendra claire.

Le système de crédit productif public des États Unis n'est pas une option éventuelle ou un rajout à la Constitution. La nécessité de mettre en place un système de crédit productif public était la cause principale de la conception de la Constitution.

La souveraineté arrachée par la Déclaration d'indépendance (4 juillet 1776) donnait au Congrès l'autorité implicite de contrôler les relations commerciales avec d'autres nations au profit de l'industrie nationale, de créer une monnaie unique pour tous les États, d'accorder à l'État tous les pouvoirs nécessaires à la gestion réelle de l'administration des finances publiques, et d'unifier les États en une seule économie. Cependant, c'est Alexander Hamilton (1757-1804) qui, par son action courageuse et immortelle, a fait usage de ces pouvoirs.

Pendant la guerre, la Banque de l'Amérique du nord, fondée par Robert Morris, Alexander Hamilton et Benjamin Franklin, a créé une monnaie alternative à la « devise continentale » qui se dépréciait à vue d'œil, et du crédit pour garantir la victoire de la guerre d'indépendance entre 1781 et 1783. Cependant, l'absence d'union entre les États a empêché de fournir à la banque le financement nécessaire pour assurer l'unification des États et le financement de la dette publique. La grande période de la faillite, pendant et après la guerre révolutionnaire, amena Robert Morris, Alexander Hamilton, James Wilson, Gouverneur Morris, Benjamin Franklin, George Washington et autres pères fondateurs à un engagement commun. Une nouvelle constitution fondée en accord avec la Déclaration d'indépendance était nécessaire, dotée de pouvoirs suffisants accordés d'un commun accord par le peuple, plutôt qu'imposés par une confédération de souverainetés d'États.

Vue d'ensemble de la Convention constitutionnelle américaine.

L'Union n'a été formée avec succès que grâce à la conversion opérée par Hamilton d'une dette et d'une monnaie « monétaristes », en une monnaie d'un système de crédit productif public, liant le futur de la nation à la réussite de tous les États et faisant en sorte que le fait de rembourser la dette transforme la monnaie elle-même. L'intention de rembourser la dette grâce aux investissements productifs étant affirmée, l'économie devenait le moteur pour bâtir la nation, et les intérêts de la nation se confondaient avec la banque et avec cette monnaie. La monnaie n'était pas une abstraction.

De plus, la création d'une nouvelle banque [La Première banque nationale des États-Unis, NDT] dans le même élan qui avait accordé aux législateurs, lors du premier acte du Congrès, le pouvoir d'émettre de la dette pour protéger et encourager les manufactures, créa un système financier directement lié au succès de l'industrie des États-Unis et des améliorations de l'économie nationale. Par cette démarche, Hamilton a réussi à faire passer les États-Unis d'un système monétaire à un système de crédit productif public, puisque l'essentiel d'un système de crédit n'est pas l'émission de titres d'État contre une monnaie fondée sur l'or ou l'argent, mais l'unification de la puissance de l'économie qui détermine la monnaie, et une monnaie reflétant la croissance future.

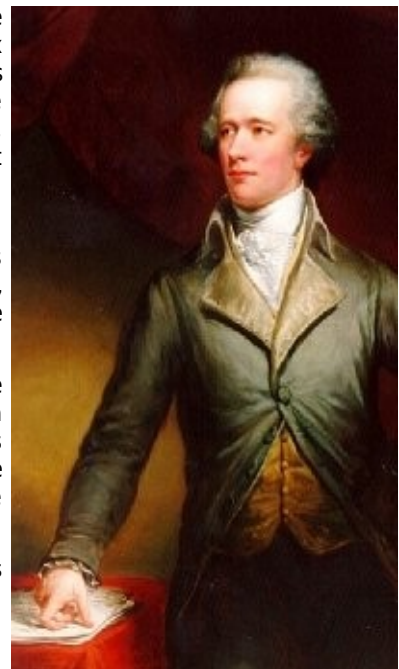
Ce qui caractérisait la Banque des États-Unis était le fait d'être une institution prêtant directement à la croissance économique, et définissant ainsi les limites de croissance de l'économie, au lieu de conditionner sa politique de prêt aux préoccupations des banques commerciales qui appliquent des équations mathématiques indiquant à quelle vitesse l'économie peut croître suivant la loi de l'offre et de la demande. C'était une institution soumise au contrôle parlementaire, non pas séparée du reste de l'économie mais à sa tête. Elle reliait aussi directement la banque privée et l'intérêt des investisseurs industriels et hommes d'affaires, à l'intérêt national.

En finançant la dette nationale grâce aux tarifs sur les importations et aux impôts nationaux, ainsi que par d'autres décisions du Congrès, la dette refinancée, transformée en crédit bancaire, est devenue la source d'une monnaie et de billets de banque, qui constituaient le gros du capital propre de la Banque.

Différentes reconnaissances de dette, émises pendant la guerre, ont pu être réémises grâce au nouveau pouvoir de l'État en action, alors que les branches de la banque acceptaient les nouveaux certificats de dette comme des dépôts ou des prêts sur la production manufacturière et industrielle à venir. La législation sur le financement de la dette des États-Unis a mis en circulation une somme immense de capital qui a fait fleurir les affaires.

En 1791, Hamilton, dans son Rapport sur les manufactures, décrivait au Congrès l'impact de sa démarche :

« Lorsque les fonds publics sont assainis et rétablis, un homme qui en possède une certaine somme, peut s'engager dans un projet d'entreprise, avec autant de confiance que s'il possédait la même somme en argent comptant. L'utilisation des fonds publics comme capitaux est trop intéressante pour être mise de côté (...) Bien qu'une dette refinancée ne soit pas de prime abord un accroissement absolu de capital ou de vraie richesse, pourtant, en agissant comme une nouvelle capacité pour faire marcher l'industrie, cette opération a, dans certaines limites, la tendance d'accroître la vraie richesse de la société (...) »



Alexander Hamilton, le premier secrétaire au Trésor des États-Unis, colbertiste américain et inventeur du crédit productif public

Sous Hamilton, l'argent devint subordonné au crédit, et la monnaie en circulation était presque entièrement celle liée à la valeur qu'allait prendre une dette financée. L'or et l'argent métalliques tombaient au second plan et les gens préféraient

utiliser le crédit, les billets de la banque nationale, et ceux d'autres banques d'État mises en place pour faciliter la croissance des régions. L'argent, en tant que tel, défini par l'or et l'argent, ne représentait qu'une fraction de ce que l'on utilisait pour équilibrer les comptes, et au fur et à mesure que le système bancaire prenait son envol, l'or et l'argent finissaient par ne représenter que 0,01% de tous les paiements dans le commerce et l'industrie et 1% de la valeur du total des transactions.

La monnaie d'Hamilton, fondée sur le crédit, a mobilisé tout le capital actif du pays. Réfléchissant au système qu'il avait mis en place, il écrivait en 1795 dans son Rapport sur le crédit public :

« Le crédit public (...) est l'un des moteurs majeurs pour les entreprises utiles et l'amélioration de l'économie nationale. En tant que substitut au capital, il est à peine moins utile que l'or ou l'argent dans l'agriculture, dans le commerce, dans les manufactures et les arts mécaniques (...). Un homme qui désire prendre et cultiver un lopin de terre l'achète à crédit et, en temps et en heure, il rembourse l'argent emprunté avec la production qu'il tire du terrain qu'il a amélioré par son labeur. Un autre monte une entreprise commerciale ; dans le crédit fondé sur son mérite, il cherche, et souvent trouve, les moyens de devenir en fin de compte un marchand prospère. Un troisième entre en affaires en tant que manufacturier ou technicien doté d'un savoir-faire mais dépourvu d'argent. C'est grâce au crédit qu'il peut se procurer les outils, les matériaux, et même la subsistance dont il a besoin, jusqu'à ce que son industrie lui fournisse un capital ; et même dans ce cas il tire du crédit existant et augmenté, les moyens d'étendre son entreprise. »

Proprement compris, l'objectif des politiques d'Hamilton n'était pas monétaire mais industriel et scientifique. Hamilton ne considérait pas la monnaie comme une richesse en tant que telle, mais comme la responsabilité constitutionnelle de l'État pour faciliter l'ingénuité scientifique et l'esprit d'entreprise. Dans son Rapport sur les manufactures, Hamilton définit le principe de base de l'économie comme un système physique de productivité. La valeur n'est pas définie en termes de capital mais des pouvoirs créateurs qui sont à l'origine de la hausse du pouvoir productif du travail, et en conséquence, de la hausse de la valeur du capital, obtenue via l'augmentation de la productivité et de la production. La valeur des biens, du travail et de la production, se détermine en fonction de hausses ou de baisses des taux de productivité.

Le système de crédit productif public mis sur pied augmentait les moyens et l'ingénuité des citoyens pour contribuer à leur propre bien-être et à l'intérêt général. L'objectif, au sein du crédit productif public, n'était pas de produire pour obtenir de l'argent, mais d'avoir du crédit comme moyen d'accroître la puissance du travail.

Les innovations et les inventions augmentent le profit des emprunts, accroissent la productivité de l'économie ; elles ne sont pas mécaniques. La démarche d'Hamilton, consistant à transformer de la dette monétaire en dette-crédit, s'avérait plus intéressante pour la croissance de l'économie que le simple effacement de cette dette monétaire.

L'économiste hamiltonien Robert Hare écrivait en 1819 :

« Dans un stricte système de droit (...) le crédit (...) est préférable à la monnaie. L'homme qui dispose de l'un a presque autant de facilité que celui qui dispose de l'autre, pour l'achat de matériaux à des fins commerciales ou manufacturières. Mais le stimulant pour l'industrie, ou l'effort obtenu, est très différent dans les deux cas. Le mécanicien qui possède cent dollars peut vivre sans travailler tant que cela dure. Il peut dépenser le tout ou une partie selon son bon plaisir et il peut travailler proportionnellement moins. Mais le mécanicien qui dispose d'un crédit de cent dollars, dispose quasiment de la même capacité que l'autre à gagner de l'argent ; mais ce privilège ne l'entreprendra pas dans l'oisiveté ou la dissipation. Cela ne lui sera d'une utilité que par l'intermédiaire de l'industrie.

Enclins avec toute la richesse substantielle et héréditaire à s'échoir dans des canaux plutôt amples que nombreux, les métaux précieux traversent un pays à grands flots, faisant sortir autant de richesses qu'ils en amènent, et contribuant ainsi plus à une magnificence partielle qu'à une fertilité généralisée : alors que le crédit, jaillissant sous la forme d'innombrables ruisselets auto-crées, diffuse son effet fertilisant à travers chaque région. » [2]

Il est fondamental de comprendre que le crédit productif public des États-Unis, n'est pas seulement une monnaie bien régulée et du crédit disponible dans les banques, mais une organisation complète de l'économie par la pensée humaine, pour aboutir à la croissance. On le constate dans la politique spécifique qui guide l'ensemble des rapports de Hamilton sur le crédit productif public, en particulier celui de 1795, son dernier. La façon dont Hamilton a géré le Trésor montre une gestion des finances publiques constamment en accord avec le principe suivant : que le résultat de tout acquittement de dette, de toute nouvelle loi du Congrès, et des dépenses, devait conduire à un accroissement de la productivité.

La balance des paiements de la dette coordonnée par la Banque, était en permanence organisée selon le principe qu'il faut réorienter un surplus et des revenus vers l'augmentation de la croissance économique. Comme l'affirme la première loi du Congrès à la suite de son premier Rapport sur le crédit productif public, aucune dette de l'État ne devait être traitée comme une dette monétaire allant de soi, mais comme étant liée à un revenu futur en rapport avec des accroissements de productivité grâce à une économie régulée et rendue possible par la Banque.

Cependant, à partir de 1801, sous [le président] Thomas Jefferson et le secrétaire au Trésor Albert Gallatin, l'économie des

États-Unis a fonctionné sur des bases diamétralement opposées au système hamiltonien, devenant un instrument au service d'intérêts étrangers comme avant la Constitution.

Gallatin avait été le principal opposant à la gestion par Hamilton du budget fédéral, à sa volonté de l'utiliser pour obtenir des hausses de productivité, ainsi qu'à l'utilisation de la dette comme instrument de crédit public. Gallatin s'opposait à l'ensemble de sa politique, ayant même voté contre la Constitution en 1789 et contre les pouvoirs octroyés par ce document à l'État dans son Article 1, Section 8, qui a permis aux États-Unis d'imposer sa souveraineté économique à l'Empire britannique. Gallatin a radicalement modifié la politique du département du Trésor et sa relation avec la Banque, en orientant le surplus de croissance économique vers le passé et le présent pour payer la dette nationale au plus vite, et coulant l'économie en conséquence. Les profits du système bancaire et les hausses de revenu national, fruits d'une productivité rendue possible uniquement par les dispositions habiles d'Hamilton, se retrouvèrent désormais sacrifiées, employées à éponger immédiatement la dette, coupant ainsi les liens de l'économie avec le futur.

Ainsi, bien que la Banque des États-Unis continuât d'exister, elle ne pratiquait plus le système de crédit productif public des États-Unis. Cas criant au sein du déclin plus général qui en résulta, l'élimination de la Marine, quasi-inexistante à quelques années pourtant de la guerre de 1812. [3]

L'administration Jefferson a créé les conditions qui, plus tard sous l'administration Andrew Jackson et sa réduction du gouvernement à « une simple machine », allaient mettre totalement fin au système de Hamilton. Ce processus fut facilité par des agents d'influence britanniques tels que Aaron Burr, Joseph Randolph et d'autres, qui ont livré l'économie aux fers axiomatiques du monétarisme, soumettant ainsi le pays une fois de plus aux intérêts de la Compagnie britannique des Indes orientales. [4]

Comment Mathew Carey a ressuscité le système hamiltonien

Sous la direction d'une de nos personnalités les plus excellentes, Mathew Carey – un protégé de Benjamin Franklin maîtrisant les principes de l'économie contenus dans le Rapport sur les manufactures d'Hamilton – une équipe fut mise sur pied pour restaurer les principes de l'économie hamiltonienne, dont la création de la deuxième banque nationale sous le président James Madison faisait partie. [5]

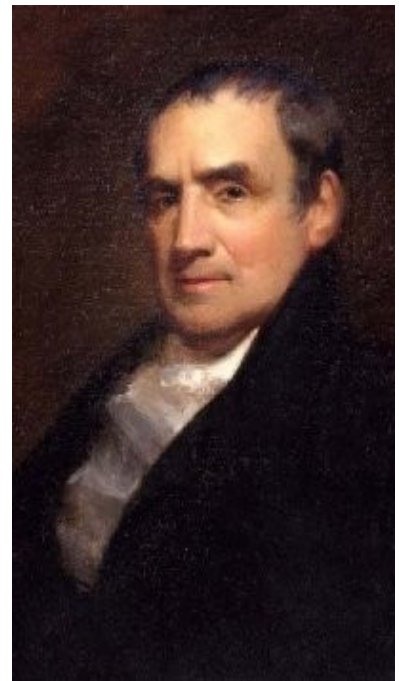
Cependant, l'existence d'une telle banque à elle seule n'implique pas nécessairement l'existence d'un système de crédit productif public, et le rétablissement du système hamiltonien n'a été couronné de succès qu'avec l'entrée en fonctions de Nicholas Biddle, un hamiltonien, comme directeur de la Banque en 1823, sous les directives de Mathew Carey. Ensemble, ils rétabliront une monnaie nationale fonctionnelle contre les effets de la spéculation résultant de la destruction du système hamiltonien. [6]

Comme sous Hamilton, à partir de 1823, le système était géré pour conclure des accords de crédit au lieu de sacrifier la richesse future sous l'autel de l'immédiat.

L'objectif de Biddle était de maintenir les opérations de l'économie au sein de l'échelle de temps du système de crédit productif public, au lieu de céder à la demande excessive d'honorer des paiements immédiats, en particulier en argent. Ceci permettait aux surplus productifs de toutes les parties d'être constamment absorbés pour la croissance future et l'investissement productif, exprimés par une plus grande disponibilité du crédit et non pas comme une richesse dormante allant simplement à une consommation accrue, qui est le fléau de l'argent. Ainsi, l'économie nationale pouvait croître en fonction de sa propre puissance productive plutôt que par des manipulations artificielles.

La valeur de la monnaie était déterminée par des taux de production en hausse, et la facilité et la sécurité avec lesquelles on pouvait investir dans une production accrue, consolidaient encore plus le crédit. Étant donné qu'on augmentait les surfaces cultivables, que des nouvelles manufactures sortaient de terre, que des réseaux de transport pour le charbon et la production étaient mis en service pour l'industrie et le transport des biens manufacturés, le volume de crédit bancaire qu'on pouvait escompter et mettre en circulation sans danger augmentait en proportion pour doubler et tripler pendant cette décennie.

La monnaie avait une relation organique avec la réalité des affaires et des échanges du pays – au lieu de n'aller qu'à ceux disposant de garanties suffisantes pour l'obtenir – et fluctuait en fonction des besoins de l'activité réelle de la société. La monnaie de la banque nationale et le crédit bancaire étaient fortement appuyés par le secteur productif et sa valeur



L'économiste américain Mathew Carey, tableau de John Neagle (1825)

augmentait au fur et à mesure que les coûts de production diminuaient.

Tel fut le principe de base du crédit papier en opposition à la monnaie papier, puisque aucune monnaie n'a de substance si elle n'unit pas les ressources et la croissance de l'économie réelle avec son extension et sa circulation. En contraste, la production d'argent ex nihilo à laquelle se livrent nos banques centrales actuelles, devient un instrument de subversion de la souveraineté nationale, au lieu de son progrès.

Dotée du pouvoir de diriger et de coordonner les interactions d'une croissance productive fondée sur le crédit, presque toute entreprise d'une certaine valeur faisait appel au crédit de la Banque (nationale) des États-Unis, en coordination avec les collectivités territoriales, sous condition que cela soit dans le contexte d'une monnaie régulée.

En un rien de temps, la réorganisation de la Banque opérée par Biddle, la confiance du peuple que cette banque serait désormais l'outil de l'investissement économique, ont donné un élan aux entreprises qui s'est traduit par une vaste expansion dans la construction des canaux et des industries. Quantité d'hommes industriels, honnêtes et capables, furent encouragés à se lancer en tant que marchands, manufacturiers et fermiers, bien que dépourvus de tout capital de départ pour monter leur affaire, et s'appuyant sur le système de crédit. C'est seulement grâce à cette nouvelle confiance que des nouvelles terres furent défrichées avec grande rapidité, que des industries ont champignonné et que des canaux de telles dimensions furent construits.

Avec la croissance du système de crédit productif public, de moins en moins de transactions se réglaient en argent comptant. Comme le stipulait Hamilton, pour qui le crédit productif public ne devrait créer aucune dette sans en prévoir les moyens de son extinction, de façon identique toute banque commerciale, sous le contrôle de la Banque des États-Unis, devait faire valoir le même principe : aucune dette en soi ne devait être créée ; uniquement des accords de crédit garantissant que celui-ci soit retourné par les débiteurs aux banques à un taux égal à celui auquel il est accordé.

Dans le cadre d'un système de crédit productif public, la signification du mot 'dette' était transformée. La dette des fermiers était payée par la prochaine récolte, la dette des marchands par les ventes à venir, et sur une échelle plus vaste, la dette des États pour l'infrastructure était payée par le développement futur des industries qui allaient s'en servir. La dette créée pour l'aménagement du territoire ou les dettes personnelles dans les secteurs agricole et industriel faisaient partie d'une économie en pleine croissance sous un système de crédit productif public. Les États qui s'étaient endettés fortement pour construire des canaux et des routes, ont décidé d'ouvrir des mines de charbon et des industries sidérurgiques pour mettre en valeur les terres désenclavées. Ces nouvelles contrées et les industries qui se sont installées tout le long des corridors infrastructurels, ont décuplé les revenus par rapport à l'investissement initial.



Nicholas Biddle, président de la deuxième banque nationale américaine.

L'imposition du monétarisme

Après la réussite du système de crédit hamiltonien sous la Deuxième Banque nationale des États-Unis, la seule poussée pour une politique de laissez-faire radicale est venue des agents britanniques et de ceux dont les profits provenaient essentiellement des échanges et du commerce, plutôt que de l'industrie nationale. Il ne s'agissait pas d'une simple différence de point de vue et d'opinion sur la Constitution.

Comme l'auteur l'a détaillé ailleurs, ceux qui tiraient les ficelles du président Jackson ont délibérément détruit le système de crédit productif et les principes de base de la productivité physique furent remplacés par l'orthodoxie monétariste au nom de laquelle on a justifié une réduction drastique de la circulation de monnaie. [7]

Ensuite, l'or et l'argent métalliques furent promus auprès de la population comme la vraie richesse à acquérir. La productivité n'était plus considérée comme une mesure de la valeur et on affirma avec force que la nation, en tant qu'entité économique intégrée, n'était plus un point de référence valable. La propriété individuelle et la « liberté » des riches propriétaires de terres et d'esclaves ont été déclarées sacrées.

La tartufferie des « lois du marché » fut imposée pour remplacer le bien commun. L'Administration Van Buren demanda que la dette soit payée tout de suite, quelles qu'en soient les implications pour le futur et le gâchis pour le passé. Des accords de crédits valables furent présentés comme des excès de dépenses et la cause d'une crise, laquelle avaient été créée en vérité à dessein par les contrôleurs de l'Administration Jackson. Ces politiques furent remplacées ensuite par une

politique d'austérité supposée apaiser « le marché ».

Sous la férule du système monétariste qu'on imposa, les dettes étaient considérées par rapport au présent, et une somme abstraite de dette et d'argent était définie comme adéquate à la taille du marché, dans l'illusion que le marché serait capable de générer par lui-même l'offre et la demande nécessaires à la production, sans le cadre d'un État bâtisseur de nation.

La monnaie émise par Abraham Lincoln fut mise en circulation selon les mêmes hypothèses fondamentales que les billets de la Banque des États Unis. Mais plus tard, de nouveau, sous l'administration d'Andrew Johnson, le secrétaire au Trésor McCullouch, travaillant avec l'agent britannique et déserteur de l'Administration Lincoln, David Wells, décida de réduire la masse monétaire, sans aucun rapport avec les besoins et capacités réelles de l'industrie. [8]

Reprenant à leur compte, en 1837-1839, les arguments de Jackson et de Van Buren, McCullouch et ses amis dans l'administration d'Ulysse Grant se moquaient des gens, en disant que la « *surproduction* » et le « *marché* » étaient à l'origine de la crise et que le système économique précédent avait été excessif. L'économie a ainsi été sacrifiée sur l'autel du monétarisme.

De telles contractions et crises, comme celles qui eurent lieu dans les années 1870, ou encore après l'assassinat de McKinley, ou le krach de 1928, résultèrent à chaque fois de la destruction intentionnelle de l'économie industrielle et du système de crédit productif qui va avec. Chaque fois, des sophismes, ou l'innocence feinte de Jackson et de Van Buren, ont permis d'attribuer l'origine des crises à d'autres causes.

Le bien-être (welfare) général et la Déclaration d'indépendance

Contrairement au mythe d'Andrew Jackson, le système de Banque des États-Unis a brisé l'aristocratie de l'argent, mettant à disposition le capital, au bénéfice de tous, sous la forme d'escompte et de prêts. Le système de crédit productif public signifiait que chaque citoyen pouvait faire de la concurrence à un riche capitaliste ; que c'était le droit de toute personne ayant un esprit d'entreprise d'avoir accès aux moyens permettant d'accroître la productivité.

La Déclaration d'indépendance portait déjà en elle-même l'exigence d'un système de crédit productif public hamiltonien, puisque c'est dans l'intention des « *droits égaux inaliénables* » que l'homme doué pour l'activité commerciale puisse s'y engager sur la base d'un capital emprunté avec intérêt ; qu'un homme ayant un savoir-faire dans le domaine industriel puisse profiter de cette facilité accordée à son entreprise, grâce à la confiance établie entre lui et le prêteur choisi pour l'accomplir ; le fermier devrait ambitionner de devenir le propriétaire de la terre qu'il cultive, grâce à un crédit établi en fonction de sa capacité à honorer ses obligations, avec son travail.

Les droits égaux ne sont pas un simple filet de sauvetage. Ce n'est pas juste la distribution d'argent de façon égale à chacun. Les droits égaux sont la capacité de contribuer à la productivité de la nation et donc le droit de contracter une dette dans ce but.

L'État ne peut pas créer de façon directe de la richesse en imprimant de l'argent ou en frappant monnaie, car la richesse ne se mesure qu'à l'aune de la productivité de l'économie. Cependant, un État, agissant de façon souveraine, peut créer une institution centrale qui régule les moyens de l'échange de crédit pour favoriser la productivité de l'économie. La responsabilité, le devoir et l'autorité des élus sont de donner une vision au pays - non pas de contrôler chaque détail, mais de créer les moyens de guider le bateau de l'État vers la prospérité nationale. Par le système hamiltonien de crédit, l'État remplit sa responsabilité en créant les moyens permettant de faire valoir ces droits.

Et avec ces droits, l'esprit d'entreprise s'anime grâce aux accords de crédit. Un nombre croissant de transactions se concluent alors sur la base des modes de paiement du système de crédit productif, au fur et à mesure que la liberté et la sécurité de la propriété d'une personne se renforce.

Puisque la conduite du travailleur garantit sa capacité à obtenir l'appui de capitaux, en rendant le travail plus productif et sa condition meilleure, un nombre toujours croissant d'incitations est créé pour que le citoyen américain utilise ses biens au service d'objectifs du futur. Le caractère moral des citoyens s'améliore et avec lui, l'efficacité du crédit. Le caractère moral de la société donne ainsi son pouvoir au système de crédit productif public.

Sans le système de crédit productif public comme l'ont conçu et mis en œuvre les auteurs de la Constitution, les Américains sont condamnés à souffrir d'une ironie : qu'avec la bannière de l'égalité des droits flottant au-dessus de leurs têtes, l'exigence d'honorer des créances avec la richesse du présent et du passé emprisonne l'entreprise, châtre les capacités, et leur vole le droit d'accroître la puissance de leur travail.

Comme le formulait William Elder, l'un des protagonistes du système américain d'économie politique en 1871 :

Une société sans un système de crédit productif public est tout simplement sauvage. Une économie qui se fonde sur les affaires, dont le capital serait restreint à la propriété matérielle, reviendrait à une forme de despotisme de la propriété

(...) aussi mort que la terre insensible, où tout ce qui est précieux est figé dans les cristaux, et où tout ce qui est ordinaire, est aussi impuissant que les rochers dans lesquels l'or et l'argent sont confinés. »

La leçon des années 1930

Une leçon cruciale doit être tirée de l'approximation du système de crédit productif mis en œuvre par le Président Franklin Roosevelt. Son administration n'a pas seulement dû réorganiser les banques mais rétablir le principe de crédit qui autrement faisait défaut. Roosevelt n'a pas réorganisé les banques par seule préoccupation des banques elles-mêmes, mais pour les rendre capables d'opérer dans le nouveau contexte du principe de crédit productif qu'il visait à rétablir, notamment avec son plan « Banques de crédit pour l'industrie », devenu par la suite la Reconstruction Finance Corporation renouvelée ou RFC (Banque de financement de la reconstruction). La loi sur les progrès industriels (Industrial Advances Act), les amendements ultérieurs à la RFC et autres politiques de crédit adoptées, avaient pour but de garantir le succès d'une reprise industrielle suite à des décennies d'échecs des politiques économiques, provoquées par la prise en main des politiques des États-Unis par la City de Londres et Wall Street.

Correctement analysée, la politique de Roosevelt de prêts directs à l'industrie, à partir de 1934, ne visait pas à rajouter une fonction spéciale à l'économie, mais plutôt à en créer une, puisque l'économie productive qui avait existé, avait été détruite au cours des décennies où les accords de crédit productif à long terme au profit du progrès industriel, ont été remplacés par la pure spéculation. Roosevelt a réussi à recréer un système de crédit opérationnel en réorientant le système financier vers l'économie physique, plutôt que vers les banques que le système de la Réserve fédérale avait servi.

Rétablir la conception d'origine

Le système de crédit productif public des États-Unis est une économie définie par des taux croissants de productivité où le commerce se retrouve au second plan. Il se fonde sur une monnaie en circulation qui représente une valeur future, qui établit un lien entre l'intention à long terme de l'État, et sa capacité de réaliser cette intention. Il fournit un moyen suffisant pour des paiements futurs, sous le contrôle d'une institution centrale de crédit accordant des prêts et des cycles de l'escompte au service de l'économie.

Le système de crédit productif public permet à la nation de disposer d'un levier en capital dépendant du volume de commerce physique qu'elle peut soutenir. La masse monétaire et le volume de crédit sont régulés par ce principe crucial et non pas par une quelconque formule mathématique. Les politiques de crédit industriel peuvent s'égarer, mais sous la direction d'économistes issus de la tradition du système américain d'économie politique, cela ne dure jamais longtemps ; cela n'est d'ailleurs jamais arrivé.

C'est la leçon à apprendre maintenant, sinon la nation risque de périr par le manque d'attention donnée aux simples lois de la productivité et par l'allégeance à des axiomes complètement étrangers à notre propre héritage. Notre nation ne peut pas être découpée en morceaux. Sous Obama, et en gros depuis John Kennedy, toute volonté audacieuse visant à la défendre en la faisant passer avant les intérêts de Wall Street, et avant les échanges avec l'étranger ou supranationaux, a disparu du siège de notre gouvernement.

Le crédit exige de la vigueur, de la puissance et de l'autorité. L'échec à utiliser l'autorité de l'État signifiera la perte de la nation. L'enjeu ici n'est pas celui du « *gouvernement restreint* » contre un « *big government* », encore moins celui des démocrates contre des républicains. Le système de crédit productif public est une affaire de prospérité nationale.

Heureusement, les mythes du monétarisme ont été réfutés d'innombrables fois par nos meilleurs économistes des XVIIIe et XIXe siècles, Benjamin Franklin, Alexander Hamilton, Mathew Carey, Daniel Raymond, Henry Carey, William Elder, Robert Ellis Thompson et Stephen Colwell.

Pourvu qu'on ne s'obstine pas à débattre de faux sujets, les avocats du crédit productif public sont descendus dans l'arène et peuvent une fois de plus arracher la victoire. Si les vrais patriotes d'aujourd'hui prennent la suite de ces grands économistes, comme Lyndon LaRouche l'a fait, leurs adversaires seront battus d'avance.

L'État doit se réapproprier son pouvoir de légiférer sur la création d'un système financier qui fournisse à chaque citoyen le droit de mettre en œuvre son goût d'entreprendre, un système de monnaie qui lui donne une capacité d'accroître sa productivité, et le droit de contracter une dette à cette fin. Le Congrès a à plusieurs reprises abandonné son pouvoir en maintenant le mythe d'Andrew Jackson. [9]

Ce mythe a été détruit et l'État est maintenant libre pour rétablir la version originale de la Banque des États-Unis et du système de crédit hamiltonien.

[1] Note du traducteur : pour expliciter l'intention de ce texte, nous avons (presque) toujours traduit le terme « *credit system* » par « *crédit productif public* » aux endroits adéquats. Pour la même raison, nous avons également (presque)

toujours traduit « *The government* » par « *L'État* » alors que forcément, aux États-Unis, le mot État à un autre sens qu'en France.

[2] Robert Hare, Les preuves que le crédit en tant que monnaie dans un pays réellement libre est largement préférable à l'argent comptant, résumé d'un pamphlet de 1834.

[3] Entre 1801 et 1812, Gallatin avait réduit de 80% la dette pour l'augmenter rapidement de 180% pour faire face aux dépenses de guerre. En final, la dette augmenta de 60% par rapport au niveau d'endettement sous Hamilton.

[4] Michael Kirsch, "*The Myth of Andrew Jackson Is Hereby Destroyed*," www.larouchepac.com/andrewjackson

[5] Mathew Carey, *Essays on Political Economy ; or The Most Certain Means of Promoting the Wealth, Powers, Resources, and Happiness of Nations*, Philadelphia 1822

[6] Michael Kirsch, *The Credit System vs Speculation : Nicholas Biddle and the 2nd Bank of the United States*, Executive Intelligence Review (EIR), 20 juin 2012.

[7] Michael Kirsch, *The Myth of Andrew Jackson Is Hereby Destroyed*

[8] Allen Salisbury, *The Civil War and the American System : America's Battle with Britain 1860-1876*

[9] Michael Kirsch, *The Myth of Andrew Jackson Is Hereby Destroyed*.

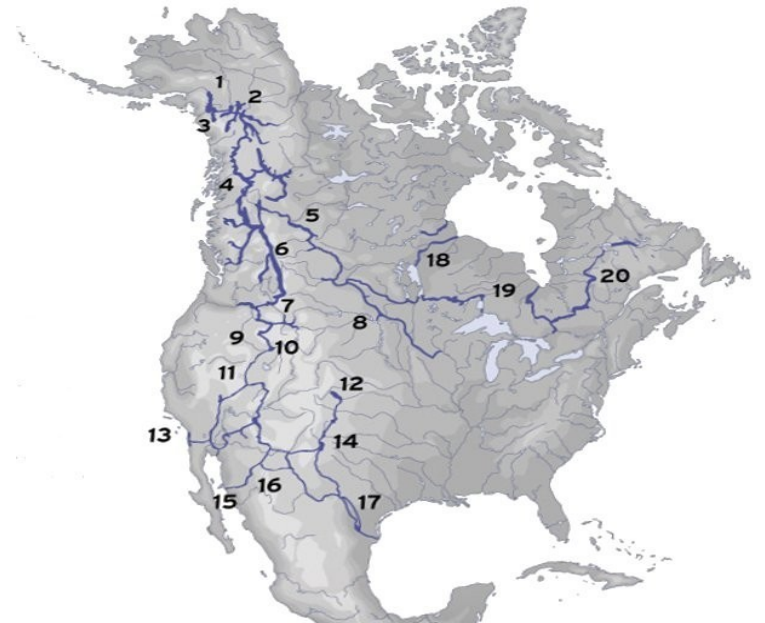
NAWAPA

La mise en œuvre

NAWAPA-La mise en œuvre

La mise en œuvre du NAWAPA signifie une prise de décision audacieuse afin de solutionner les besoins à long terme de l'humanité pour les 50 prochaines années en ce qui concerne la gestion de l'eau ainsi que celle des autres ressources déjà connues et nouvelles. Cela implique que la civilisation humaine prenne en main sa propre destinée, en gérant les phénomènes à l'échelle continentale et mondiale plutôt que locale.

- 1-Réservoir Susitna
- 2-Réservoir Yukon
- 3-Réservoir Copper
- 4-Système de pompage Takou
- 5-Voie maritime Transcanadienne
- 6-Tranchée des Montagnes Rocheuses
- 7-Système de pompage Sawtooth
- 8-Voie maritime Dakota
- 9-Réseau de tunnels Sawtooth
- 10-Voie maritime du Grand Bassin
- 11-Lac Nevada
- 12-Réservoir Colorado
- 13-Acqueduc Baja
- 14-Acqueduc Colorado
- 15-Acqueduc Sonora
- 16-Acqueduc Chihuahua
- 17-Acqueduc Rio-Grande
- 18-Voie maritime de la Baie d'Hudson
- 19-Voie maritime de la Baie James
- 20-Canal pour barges du lac Knob



Une véritable gestion de l'eau

Par ses spécificités topographiques et ses courants d'airs océaniques, l'Amérique du Nord voit le quart de toutes ses précipitations annuelles (pluies et neiges) tomber sur une mince frange du continent. Ce sont 1,600 kilomètres cube (km³) d'eau qui s'écoulent directement dans les océans Pacifique et Arctique, sans être assimilés par la biosphère continentale, donc gaspillés. Au même moment, une large partie de la section ouest du continent demeure aride et incultivable.

NAWAPA est la solution à cette mauvaise distribution des précipitations : en utilisant 11% des eaux de ruissellement, soit 170 km³, des barrages et des tunnels placés stratégiquement créeront un système de captage énorme, de nouveaux réservoirs et canaux, tirant ainsi profit de la topographie naturelle de la chaîne des Montagnes Rocheuses et permettant une distribution d'eau aux terres desséchées ainsi qu'aux réseaux fluviaux stratégiques. Avec 24 km³ d'eau pour les provinces des Prairies canadiennes, 85 km³ pour les états de l'Ouest des États-Unis et la région des Grands Lacs, et 29 km³ pour le Nord du Mexique, c'est 140,000 km² de terre qui seront irrigués, doublant ainsi la surface actuelle de terres irriguées à l'ouest du Mississippi, et remplaçant les ressources des eaux souterraines aujourd'hui insuffisantes avec une source continue s'écoulant par gravité. Cela permettra d'alléger les coûts de pompage pour l'industrie agricole rétablissant du même coup sa productivité.

Nous savons que 40% des précipitations sur les continents (Catégorie A) retournent directement par ruissellement ou par les nappes phréatiques vers les océans, alors que 60% des précipitations sur le continent (Catégorie B) se ré-évaporent et retombent sur le continent, se recyclant 2.7 fois avant de retourner dans les océans. En construisant NAWAPA, 170 km³ des précipitations de la Catégorie A seront intégrés à la Catégorie B, pour être utilisés plusieurs fois plutôt qu'une, en se ré-évaporant et répliquant le cycle sur le continent avant de sortir du système avec un rythme et une durée accrue par le biais des plantes et l'évapotranspiration des sols, ainsi que par d'autres techniques d'ingénierie biosphérique.

Le Réseau ferroviaire

Pour une construction efficace de NAWAPA et une utilisation optimale des régions du Nord :

- Plusieurs lignes de chemin de fer de l'Union Pacific, de la Burlington Northern Santa Fe, et du Canadien Pacifique, allant du Midwest américain à travers l'Idaho jusqu'à la tranchée des Montagnes Rocheuses, nécessiteront un doublement sinon un triplement des voies.
- Le chemin de fer Alaska-Canada doit être finalement complété, avec deux lignes doubles connectant Prince George à Fairbanks et Dawson Creek à Fairbanks, totalisant 3,540 km de rail.
- 1569 km de lignes doubles joindront Fairbanks, Alaska, avec Egvekinot, Chukotka, incluant un tunnel et/ou un pont de 96 km traversant le détroit de Béring.

Création d'Emploi

NAWAPA lui-même créera directement et indirectement 4 millions d'emplois, en plus des 1,5 million possibles par l'usage de la technologie nucléaire pour produire 30 000 MW (mégawatts) d'électricité pour alimenter le système de pompage, pour un total de 5,5 millions de nouveaux emplois créés.

La révolution des Grands Lacs au Canada

Le Canal Érié fut une transformation révolutionnaire, ouvrant le Midwest américain au commerce et fit de la ville de New York une métropole. Également, les canaux pour le transport par barges du NAWAPA qui relieront le Lac Supérieur à l'Océan Pacifique, ainsi que la Baie d'Hudson, la Baie Georgienne et les mines du Labrador et du Québec aux Grands Lacs, transformeront les sols riches en minerai autrefois difficiles, voire impossibles à exploiter en raison de problèmes d'accès, menant vers une explosion du potentiel minier, industriel, technologique et scientifique le long des berges des canaux, comme ce fut le cas avec le corridor industriel du Mississippi.

Efficacité dans la conception

La conception du NAWAPA a été faite de manière à obtenir le plus grand impact pour le plus petit nombre de réservoirs et de systèmes de distribution. 3150 projets individuels de gestion d'eau avaient été autorisés ou proposés par les Corps d'ingénieurs de l'armée américaine en 1966, pour 3,330 km³ de capacité de stockage d'eau. NAWAPA ne nécessite que 369 projets individuels pour une capacité de stockage d'eau de 5,300 km³.

Liste des matériaux et procédés

Afin de construire les ponts, barrages, canaux, réservoirs, aqueducs et tunnels du NAWAPA, il faudra au moins :

- Des centaines de millions de poches de ciment, 441 millions de tonnes de fer, des dizaines de millions de tonnes de cuivre et d'aluminium, et une vaste panoplie de nouvelles machines seront requis pour construire le projet et déplacer environ 24,5 km³ de terre.
- Creuser 50 tunnels pour une distance totale de 1600 km, déplaçant 660 millions de mètres cube de roches, utilisant un nombre sans précédent de tunneliers, et possiblement de nouvelles techniques.
- Une quantité non-définie de demandes pour la production d'équipements électriques lourds, incluant :

a) centrales énergétiques, incluant biefs, conduites forcées, portes de digue, turbines, unités de génératrices, appareillage et, b) stations de pompage, incluant de puissants moteurs, pompes, et valves, conduites d'entrée et de sortie.

Renaissance nucléaire

Le système de pompage Sawtooth en Idaho, haut de 750 mètres, nécessitera 26 000 MW d'énergie, qui pourront être fournis par 65 réacteurs modulaires de 400 MW chacun, comme le modèle PRISM de GE-Hitachi. La présente génération de réacteurs nucléaires canadiens CANDU-6 subviendra à la demande énergétique importante pour les stations de pompage le long de la voie maritime Canada-Grands Lacs.

Cependant, le défi que représente le développement des régions éloignées de l'Arctique nous donne l'opportunité de progresser vers des réacteurs nucléaires de la quatrième génération, à haute température et à sécurité intrinsèque. Ces réacteurs fourniront non seulement de l'électricité mais aussi une chaleur industrielle à très haute température, permettant ainsi le raffinement du pétrole sur place, la production d'essence synthétique et le dessalement de l'eau de mer.

Hydroélectricité

Grâce à l'utilisation du relief continental, NAWAPA générera annuellement 40 000 MW d'énergie en surplus au Canada (32 000 MW en Colombie-Britannique, 2000 MW au Yukon, 6000 MW au Manitoba) et 33 000 MW aux États-Unis, grâce à l'écoulement par gravité.

Réorganisation planétaire et hémisphérique

L'approche NAWAPA implique un changement dans l'organisation de la planète dans son ensemble, et sa mise en œuvre entraînera le développement d'autres pays en tant que véritables états-nations souverains, qui utiliseront la totalité de leur territoire pour accroître les bienfaits scientifiques ainsi que le pouvoir de leurs citoyens. L'accroissement de la densité des infrastructures et des techniques de gestion du sol mèneront à un accroissement garanti des pouvoirs productifs de la main-d'œuvre, par unité de surface, à un degré jamais vu auparavant, sur chaque continent où le principe sera mis en application.

Avancées scientifiques

En plus de transformer la planète grâce à sa gestion continentale de l'eau, NAWAPA est un programme scientifique dans le véritable sens du terme :

La mise en marche d'un système de gestion de réservoirs de cette taille, le long d'un corridor continu, engendra très certainement des transformations qualitatives, quoique imprévisibles, dans la coordination scientifique et technologique générale.

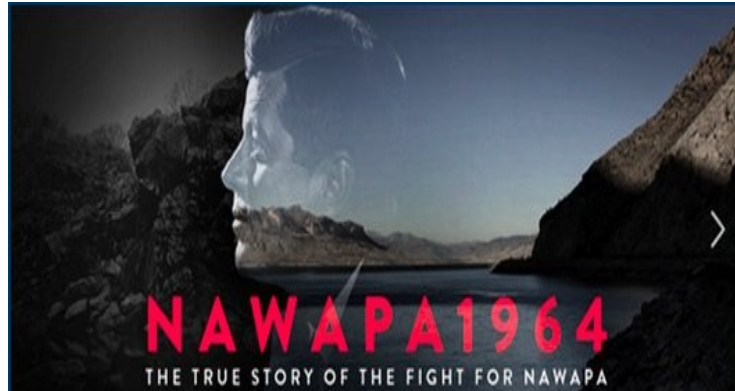
La création de 50 larges tunnels, totalisant plus de 1600 kilomètres, donne une idée des percés à accomplir dans le domaine de la cartographie géologique, ainsi que des découvertes fondamentales à faire dans notre compréhension de la création biosphérique de la croûte terrestre, et la nature de ses minerais biogéniques utiles. Créer une présence humaine permanente et croissante dans les régions du Nord transformera notre perspective scientifique actuelle de l'Arctique, passant de stations de recherches isolées dans des conditions dangereuses et éloignées, à une capacité scientifique active.

Et puisque l'Arctique est à une proximité unique des conditions électromagnétiques singulières des régions polaires, une compréhension du système des relations électromagnétiques qui détermine les interactions magnétiques entre la Terre, le Soleil et le Système solaire, et qui a déterminé les processus évolutifs de la biosphère, pourra finalement être ajouté aux connaissances de l'homme et à son économie.

En restaurant une gestion stricte et constante du cycle hydrologique, de nouvelles percées verront le jour dans l'ingénierie biosphérique du climat, de la vie végétale, de l'eau souterraine et des sols. Par la gestion rapprochée des 240 réservoirs de NAWAPA, non seulement la production continentale de poissons et de protéines aquatiques sera multipliée plusieurs fois, mais de nouvelles frontières seront établies dans notre connaissance des impacts des réservoirs, et dans les méthodes de traitement de l'eau, maîtrisant ainsi l'utilisation et l'ingénierie des micro-organismes, poissons et plantes.

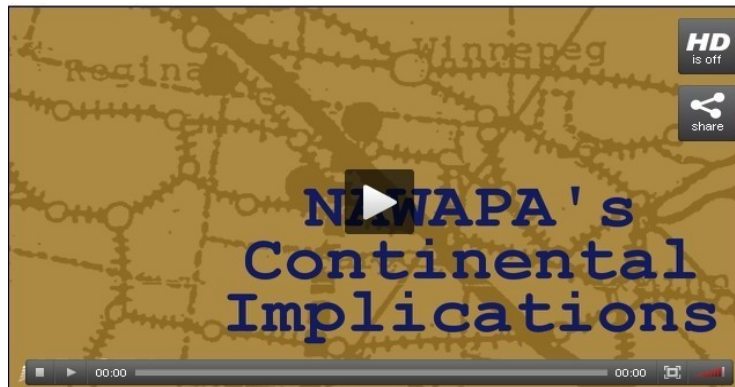
Avec la réalisation du projet NAWAPA, l'humanité, au lieu d'être assujettie aux caprices de la nature et des conditions locales, prendra en main sa propre évolution et celui de son environnement.

NAWAPA 1964 [56:40]



<http://www.comiterepubliquecanada.ca/article1058.html>

Les Implications Continentales de NAWAPA [20:42]



<http://www.comiterepubliquecanada.ca/article233.html>



NAWAPA & Arctic Development / NAWAPA & Développement de l'Arctique

www.comiterepubliquecanada.ca
ecrivez@comiterepubliquecanada.ca
tél. (514)461-1557 (514)461-7209
Skype: cdi.crc

www.committeerepubliccanada.ca
writeto@committeerepubliccanada.ca